la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

4 SEPTEMBRE 2026 - N° 3319 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Commerce

Bruno Gaveau passe le flambeau

>> lire en page 3



Laurence RICHER

RL&C

Rentrée scolaire

Près de 50.000 élèves sur les bancs de l'école

>> lire en pages 2 et 10

RL&C

Patrimoine

Olivier Fenaille, chef d'orchestre à Chambord

>> lire en page 4

RL&C

Témoignage

Aventure en Corse : Malou raconte son GR 20

>> lire en page 6

RL&C

Blois

Stationnement plus facile en centre-ville

>> lire en page 9



Coup de projecteur



Lundi 7, TF1, 21 h 10

BILLET

Radicalisations

Et voilà la rentrée. Ce qui nous annonce dans les médias un suivi obsessionnel, nauséeux, épuisant de la campagne pour les élections présidentielles. Non que ce grand rendez-vous n'ait pas d'importance depuis 1965. Mais quand on constate dans quel état est le pays après soixante ans de gouvernement par des générations de politiciens qui se sont avérés de plus en plus démagogiques et de moins en moins efficaces, on se demande à quoi va bien pouvoir servir d'élire Truc ou Machin.

Radicale est la désindustrialisation de la France. Désormais, le pays a délégué ses usines aux Américains, son commerce à la Chine et maintenant son agriculture à tous ceux qui veulent bien nous nourrir. Et si l'on rappelait ici quel était le projet d'Hitler, après sa victoire qu'il pensait certaine, pour la France dans l'Europe allemande ? Un pays de cocagne chargé d'assurer le repos du guerrier dans un cadre idyllique entretenu par une armée d'esclaves paysagistes, à peine parsemé d'ateliers de parfumeurs et de tailleurs, de boutiques de luxe et de centres de loisirs. Ce n'est pas une blague, c'est historique et ça donne à penser.

Radical est l'endettement, ce qui a quelques conséquences qui vont vite se révéler gênantes. On peut certes vivre avec une dette énorme. Mais encore faut-il produire de la richesse pour la rembourser peu à peu et surtout dégager des fonds qui serviront non à payer les intérêts ou le fonctionnement monstrueusement dispendieux du modèle social mais à investir dans les technologies nouvelles, la transition énergétique et les usines de demain. On en est loin, vraiment très, très loin : l'épargne énorme des Français ne sert à rien, les salaires ne peuvent pas augmenter quand la balance commerciale est en chute libre et les retraites, comme le financement de la Sécurité sociale, mangent le peu qui reste.

Radicale est l'absence de débat. De LFI au RN en passant par le ventre mou de la politique, ce centre-droit-gauche sans colonne vertébrale qui est le brillant héritage que laissera le président sortant, ce ne sont qu'invectives, violences permanentes, haines recuites, concours de démagogie et de mensonges. Deux exemples : « *Annulons la dette !* » clame Jean-Luc Mélenchon. C'est sympathique mais, tous les spécialistes le savent, économiquement suicidaire et politiquement impossible. « *Immigration 0 !* » répète Marine Le Pen. Ça plaît, mais la démographie s'effondre : au moment où il faut tenter désespérément de redresser le pays, ce serait vraiment absurde.

Radicale enfin est la fracture entre (au moins) deux France. La France des citoyens ordinaires attachés à sauver leurs fins de mois, à préserver leur culture et leur mode de vie, à vivre en paix comme en sécurité du fruit de leur travail, que ce soit à la campagne, dans les banlieues, au cœur des métropoles ou dans les petites villes des terroirs. Et la France de ceux qui ont fait des études et qui manient avec brio des idées pleines de noblesse, de générosité, de grandiloquence. Une France des centres-villes, des universités, de la bourgeoisie « éclairée » dont les enfants, privilégiés, peuvent se payer le luxe de réfléchir au meilleur moyen de faire le bonheur du peuple malgré lui.

On peut douter qu'au printemps 2027 arrivera, comme l'avait risiblement annoncé Jack Lang en 1981, la lumière après l'ombre…

Bernard VALETES

50.000 élèves en Loir-et-Cher

Près de 50.000 élèves ont pris le chemin de l'école, du collège et du lycée cette semaine. Les élus de leur côté sont venus leur souhaiter une bonne rentrée.



Aux Provinces, élus et représentant de l'académie ont accompagné les élèves en classe.

Laurence RICHER

Le 1er septembre, Philippe Gouet, président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'Éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, ont retrouvé Corinne Kibongui-Saminou, maire-adjointe et référente du quartier est de la ville de Blois, Joseph Zimet, préfet de Loir-et-Cher, Jean-Philippe Agresti, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, ainsi que Cédric Michel, directeur académique des services de l'Éducation nationale qui vient de prendre ses fonctions en Loir-et-Cher, pour accueillir les élèves de sixième et l'équipe éducative du collège Les Provinces, à Blois.

L'occasion pour eux de souhaiter une bonne rentrée à tous les élèves et de faire le point sur l'engagement du Conseil départemental en charge des 37 collèges publics et privés du Loir-et-Cher qui accueillent cette année plus de 12.700 élèves. Philippe Gouet a réaffirmé l'engagement du Département à rénover un collège par an et annoncé la mise en place d'un plan canicule qui consistera à réaliser l'isolation par l'extérieur des bâtiments les plus anciens, à ajouter des occultants et à installer « *les 360 brasseurs d'air qui ont été commandés* ». Le président du Conseil départemental a également promis que « *chaque établissement disposera d'une grande salle climatisée* ».

Le brevet au bout du parcours

Le Département réaffirme également son engagement à « *favoriser la santé et le bien-être* » des élèves. Dans l'assiette des collégiens où les 260 agents, répartis dans 26 collèges publics, servent chaque année 1,3 million de repas préparés à partir de produits issus de l'agriculture biologique dans 20 % des cas et de l'agriculture locale pour 25 %. Des ateliers nutrition et des dépistages des troubles posturaux seront à nouveau proposés au cours de l'année scolaire.

Ce matin-là au collège des Provinces, les élèves de sixième ont découvert leur emploi du temps et un nouvel établissement où ils devront apprendre à se repérer. Jean-Philippe Agresti, le recteur de l'académie d'Orléans-Tours, n'a pas manqué de préciser que l'objectif des années collège est d'acquérir « *des fondamentaux solides, une capacité à réfléchir et à se poser les bonnes questions* » avec au bout du parcours l'obtention du Diplôme national du brevet (DNB). Il a également promis de protéger les enfants « *des écrans qui peuvent les détourner de l'essentiel, du harcèlement et de toutes les tentations extérieures. Il n'y a pas de rentrée scolaire sans climat scolaire favorable* » a-t-il insisté tout en rappelant qu'il y a aussi « *des règles à respecter* ».



Jean-Philippe Agresti, a rappelé les objectifs des années collège.

Laurence RICHER

Des effectifs en baisse

Derrière cette rentrée qui s'est déroulée dans la bonne humeur se cachent des chiffres qui vont obliger les responsables de l'enseignement à envisager la carte scolaire d'une autre façon. 421.228 écoliers, collégiens et lycéens ont fait leur rentrée cette semaine dans la région académique Centre-Val de Loire. Soit « *7.000 de moins que l'an dernier* », précise Jean-Philippe Agresti en évoquant une projection à dix ans de « *moins 65.500 élèves, soit une ville comme Bourges* ».

Le déclin démographique est inéluctable, il entraîne une baisse des effectifs scolaires. En maternelle et en primaire en premier lieu, puis au collège et au lycée. « *On est face à un mur démographique qui va nous amener à une réflexion partagée* » pour dessiner la carte scolaire à l'avenir. « *Nous allons devoir repenser la manière dont nous allons aménager l'Éducation nationale sur notre territoire* » et il faudra envisager d'avoir « *une école pour nos élèves et pas systématiquement pour ma commune* ».

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochaine édition.

Laurence RICHER



Renaissance du Loir&Cher

5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **La Nouvelle République :** 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Après 45 années les mains dans le pétrin, Bruno Gaveau passe le flambeau

Début octobre, Camille et Gwenegan Bernard prendront la suite de Magali et Bruno Gaveau à la tête de la boulangerie-pâtisserie d'Orchaise qui portera désormais le nom d'Orchésia. Un pari audacieux à l'heure où beaucoup de commerces de proximité baissent le rideau.



Camille s'est formée à la boulangerie pour reprendre celle d'Orchaise.

Laurence RICHER



L'avenir de la boulangerie est assuré.

Laurence RICHER

Après quarante-cinq années les mains dans le pétrin, Bruno Gaveau a bien mérité de prendre sa retraite. Aucun de ses clients ne dira le contraire tant ce professionnel est connu pour la qualité de ses produits et son engagement sans faille pour ses boutiques et la profession.

Une aventure débutée en 1990

En 1990, Bruno Gaveau s'installait à Saint-Lubin-en-Vergonnois. Magali, son épouse, alors infirmière à l'hôpital, venait *« donner un coup de main de temps en temps »*. Il était à l'époque associé à Michel Hamet. En 2002, lorsque l'opportunité de reprendre la boulangerie d'Orchaise qui avait fermé s'est présentée, les associés se sont lancés. *« Ce n'était pourtant pas ce qui était prévu »*, se souvient l'artisan.

Après avoir racheté les parts de son associé en 2010, Bruno Gaveau s'est rapproché de la municipalité d'Orchaise pour qu'elle construise de nouveaux locaux. La boulangerie, minuscule, était alors installée en plein centre bourg. *« Il a fallu huit ans pour que le projet aboutisse »*, mais depuis 2018, la boulangerie est installée dans de vastes locaux d'environ 200 m² parfaitement équipés. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a séduit Camille et Gwenegan Bernard, le jeune couple qui reprendra le commerce début octobre.

C'est aussi à cette époque que son épouse Magali s'est un peu plus investie dans l'aventure. *« Je savais qu'il y avait un beau potentiel qui n'avait pas été exploité jusque-là. J'ai très rapidement pris un mi-temps à l'hôpital et un autre ici. Ensuite j'ai été conjoint collaborateur pendant quatre ans »* avant de finalement démissionner pour se consacrer entièrement à l'entreprise. En boutique, où les clients la connaissent bien, et à l'administratif également.

Un couple de repreneurs passionnés

Début octobre, Camille, qui est originaire de Loches, et Gwenegan, de Château-la-Vallière, reprendront la boulangerie-pâtisserie d'Orchaise. Camille et Gwenegan se sont rencontrés au lycée professionnel Albert-Bayet à Tours où ils ont tous deux décroché un Bac pro cuisine et une mention dessert restauration. *« Ensuite, pendant dix ans, on a travaillé dans les mêmes établissements ; lui en cuisine, moi en pâtisserie. »* Dans le Jura, à Noirmoutier, mais aussi en Angleterre, au Japon et aux Hauts de Loire à Onzain où Gwenegan est encore chef du bistro jusqu'au 15 septembre. Principalement *« dans des restaurants gastronomiques »*, confie le couple.

C'est un heureux évènement qui les a décidés à changer de voie et à reprendre une boulangerie. *« J'ai toujours voulu être en boutique, mais quand j'ai commencé j'avais quatorze ans et je n'ai pas pu faire un apprentissage »*, raconte Camille. Pour compléter ses connaissances, Camille a décidé de suivre une formation en CAP boulangerie, en alternance cette fois. Lorsque Camille s'est présentée la première fois à la boulangerie, *« j'ai dit à monsieur Gaveau que je cherchais un apprentissage pour m'installer et il m'a répondu qu'il vendait »*.

Les secrets d'une boulangerie qui dure

Depuis bientôt un an, Camille s'est donc formée aux côtés de Bruno Gaveau et de son équipe. Sous l'œil bienveillant du professionnel. Évoquer la transmission permet aussi d'aborder avec lui l'évolution du métier.

« Avant, on pétrissait, on fabriquait on cuisait », se souvient Bruno Gaveau. *« Aujourd'hui, on pétrit, on met en bac et la pâte passe vingt-quatre heures au frigo. Elle prend du goût et elle lève naturellement. En plus, on ne met plus que quatre à six grammes de levure alors qu'avant on en mettait cinquante grammes. »* Et c'est peut-être ça le secret d'une boulangerie qui dure à une époque où tant baissent le rideau sans trouver de repreneur.

Même si une grande partie du travail se fait encore à la main, Bruno Gaveau reconnaît que l'outil de travail s'est modernisé. *« Grâce à la surgélation, on peut fabriquer des pâtisseries en série »* et faire de nouvelles propositions même si *« l'éclair et la religieuse restent nos meilleures ventes »*.

Peut-être aussi *« parce qu'on fait tout maison »*, ajoute celui qui fut l'un des ambassadeurs de la charte Viennoiserie 100 % maison créée par Jacky Otto-Bruc en 2012. *« Si vous faites du mauvais, les clients ne reviennent pas. »*

80 heures par semaine

L'autre secret, Bruno et Magali ne l'ont pas caché au jeune couple, c'est le travail. Des semaines de quatre-vingts heures, ni week-end, ni fêtes en famille. *« Je me lève tous les matins à une heure moins dix et je n'ai jamais passé un Noël avec mes enfants »*, lâche le boulanger. Sans amertume néanmoins parce que c'est le métier qui veut ça et que le résultat est là puisque le couple emploie aujourd'hui dix-sept salariés et réalise un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros réparti sur les deux commerces. Avec des chiffres qui donnent le vertige : *« En janvier on sort 2.800 galettes, toutes faites maison, et jusqu'à mille pièces de pain certains jours. »* Pourtant, Bruno Gaveau se souvient de l'époque, lointaine, où il *« ne pouvait pas se payer tous les mois et où on ne prenait pas de vacances. Quand on reprend une entreprise, il faut aller au charbon. »*

Contrairement à certains de ses confrères, l'artisan a réussi à traverser la crise liée au coût de l'énergie et des matières premières *« en négociant les tarifs EDF »* et en étant fidèle à ses fournisseurs. *« Quand on est fidèle on arrive à avoir des prix mais surtout de la qualité. »*

Rendez-vous le 2 octobre

Après quelques jours de fermeture et *« quelques travaux de décoration »*, la boutique rouvrira sous le nom d'Orchésia *« qui était le nom de la commune au XIIIe siècle »*, glisse Camille. Côté boulangerie, *« on va garder pour l'instant la même gamme de pain »*. Et coté pâtisserie, la jeune femme apportera sa touche personnelle avec *« un design un peu plus moderne et quelques créations »* tout en conservant les classiques. Camille proposera notamment un entremets gianduja citron noisette qu'elle a présenté au championnat de France des desserts.

La boulangerie d'Orchaise propose aussi des sandwichs et du snacking. Une activité que Gwenegan souhaite développer en gardant la formule proposée le midi et en développant des propositions pour *« toucher les gens qui passent en rentrant du travail »* et qui n'ont pas toujours le temps de cuisiner le soir.

Bruno et Magali Gaveau poursuivront leur activité jusqu'à la vente de la boulangerie de Saint-Lubin, confiants sur l'avenir de la boulangerie d'Orchaise qu'ils laissent *« entre de bonnes mains »*.

Et s'ils ont besoin de recettes, *« on sera toujours là ! »*, s'exclame Bruno Gaveau avec un grand sourire.

Laurence RICHER

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?

Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR

Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !

La Renaissance du Loir&Cher
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Le tailleur de pierre Olivier Fenaille distingué pour son excellence professionnelle

Olivier Fenaille vient de recevoir la Médaille d'or de la Société académique des Arts-Sciences-Lettres. Ce tailleur de pierre, titré Meilleur Ouvrier de France en 2007, occupe désormais un poste clé au château de Chambord où il orchestre les travaux de restauration du monument qui le fascine depuis toujours. Rencontre.

Fin juin, six Meilleurs Ouvriers de France ont été distingués par la Médaille d'or de la Société académique des Arts-Sciences-Lettres. Parmi eux, le tailleur de pierre Olivier Fenaille qui occupe, depuis janvier 2025, le poste de conducteur d'opérations et d'adjoint à la directrice des Bâtiments et des jardins au château de Chambord. C'est d'ailleurs là que nous l'avons retrouvé, dans ce lieu qui chaque jour continue à l'émerveiller.

Cette distinction vient récompenser un parcours marqué par l'excellence professionnelle, la volonté de transmettre des savoir-faire, l'engagement au service des métiers et la faculté de faire rayonner l'artisanat français au-delà des frontières. Olivier Fenaille explique que c'est la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) qui a *« sélectionné six Meilleurs Ouvriers de France »* et *« présenté leurs dossiers »* à partir desquels la Société académique Arts-Sciences-Lettres a statué.

Un parcours atypique

Celui qui a décroché le titre de Meilleur Ouvrier de France tailleur de pierre en 2007 décrit son parcours comme *« atypique »*. Après un Tour de France chez les Compagnons du devoir, quelques expériences parisiennes dont une qui l'a conduit à participer à la rédaction d'une encyclopédie sur la taille de pierre et la maçonnerie, Olivier a rejoint en 2011 la société ROC (Restauration Orléanaise Construction). Puis l'agence Gueble à Blois où il a occupé le poste de conducteur de travaux et d'appareilleur jusqu'en décembre 2024. Amoureux des vieilles pierres et des monuments depuis son plus jeune âge, le tailleur de pierre a rejoint les équipes du château de Chambord début janvier 2025 avec pour mission de monter les projets, d'écrire les marchés publics et d'analyser les offres des entreprises, mais aussi de suivre et réceptionner les travaux de restauration. Ce monument, il le connaissait déjà pour avoir participé à la restauration des lanternons et à celle des murs des douves des jardins à la française.

D'ailleurs, au cours de sa carrière, le tailleur de pierre qui est âgé de 48 ans, a déjà laissé sa trace sur plusieurs *« édifices emblématiques »* : les cathédrales d'Amiens, Rodez, Strasbourg, Blois, Lincoln en Angleterre et Notre-Dame de Paris, en 1999.

Transmettre des savoir-faire

La Médaille d'or de la Société académique des Arts-Sciences-Lettres distingue des parcours professionnels marqués par l'excellence. Un terme qui convient bien à celui qui se l'*« impose »* au quotidien et *« essaye de la faire rayonner et de la transmettre »*. Notamment dans le cadre de son engagement au sein du groupement des Meilleurs Ouvriers de France de Loir-et-Cher qu'il préside depuis février 2022.



Olivier Fenaille orchestre les travaux de restauration du monument.
Laurence RICHER

Elle récompense aussi ceux qui ont à cœur de transmettre les savoir-faire. Et c'est le cas d'Olivier qui a été formateur (maître de stage) à la fin de son parcours chez les Compagnons. *« J'ai formé 28 apprentis dont un jeune qui a fini champion du monde des WorldSkills en 2007. »* Le passionné ne manque d'ailleurs aucune occasion de *« montrer le métier »*. Il participe par exemple aux Journées européennes du patrimoine et au Festival des arts et métiers de Mosnes (37) où il place massette et ciseau à pierre dans les mains de toutes les générations.

Car au-delà de la transmission du geste, Olivier souhaite *« montrer que notre métier est vivant »* et susciter des vocations. *« Au cours des deux dernières années passées chez Gueble, on avait réussi à recruter deux apprentis grâce à ces manifestations, dont un, Maxence Taillard, qui fait son tour de France actuellement et qui est déjà doublement médaillé au concours l'Un des Meilleurs Apprentis de France »* (lire dans notre édition du 19 juin 2026).

Même si le métier a évolué et qu'aujourd'hui la plupart des professionnels emploient des robots pour tailler la pierre, il faudra toujours des hommes et des femmes pour réaliser certains gestes et transmettre les savoir-faire. Mais Olivier ne le cache pas, le métier comporte certains inconvénients : *« On est soumis aux intempéries : la pluie, le soleil, le froid. Mais on ressent une telle satisfaction quand on voit le travail réalisé et qu'on repasse 5, 10, 15 voire 25 ou 30 ans après… »*

Faire rayonner l'artisanat français

Olivier est également pleinement engagé pour la profession puisqu'il est jury du concours MOF depuis 2008, responsable métier taille de pierre en charge de la préparation des sujets et de l'organisation du concours l'Un des Meilleurs Apprentis de France et de la composition du jury national depuis 2012.

Le professionnel est aussi attaché à faire rayonner l'artisanat français au-delà des frontières comme ce fut le cas lors des Journées européennes de l'artisanat d'art qui se sont déroulées à Chambord en avril dernier. *« Avec d'autres Meilleurs Ouvriers de France, on a pu présenter nos métiers et nos savoir-faire. Si on peut les faire rayonner au sein d'un écrin comme le château de Chambord c'est encore mieux. »*

Une cérémonie le 24 octobre

Les médailles seront remises le 24 octobre prochain à l'hôtel Intercontinental de Paris aux six ouvriers distingués cette année : Olivier Fenaille bien sûr, ainsi que Pierre Émeline Delsaut, MOF photographie ; Pierre Peyre, MOF imprimerie, communication graphique ; Charly Palmieri, MOF bourrellerie, sellerie, harnachement ; Emmanuelle Sarsar, MOF maroquinerie ; Mehdi Vidal, MOF réparateur en carrosserie automobile ; ainsi qu'à Jean-Luc Tauzième, MOF archetier, qui a été distingué d'une médaille de platine.

Jean-François Girardin, MOF cuisine gastronomique et président honoraire de la Société des Meilleurs Ouvriers de France, se verra remettre le même jour la Grande Médaille d'or sur Plaquette d'Honneur, la plus haute distinction attribuée par la Société académique Arts-Sciences-Lettres.

Laurence RICHER

Olivier Fenaille intervient dans le reportage inédit Chambord, les secrets d'un chantier monumental à voir sur www.rmcplus.fr/programme/chambord-les-secrets-dun-chantier-monumental-1021054019924



LE GRAND Jeu de l'été

AVEC Renaissance du Loir&Cher

LES RÉSULTATS

Ils ont joué, ils ont gagné. Bravo à eux !

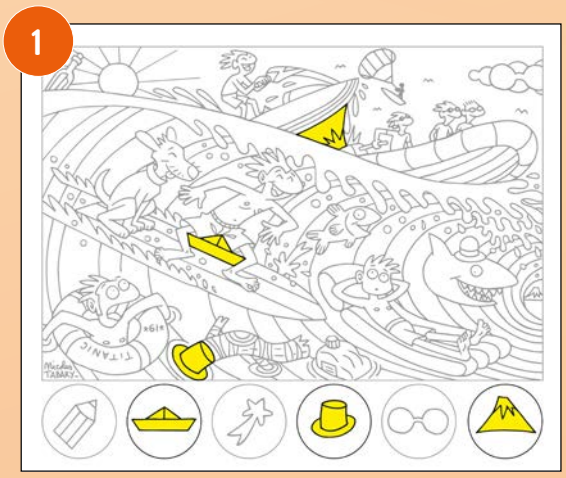
UN WEEK-END POUR 2 AU FUTUROSCOPE

Virginie LEMAIRE - 41170

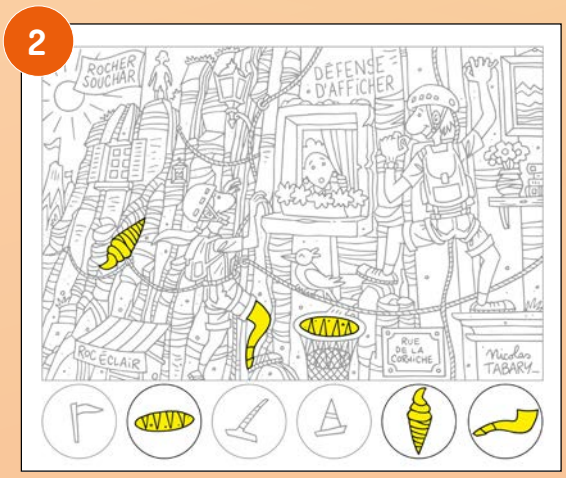
DEUX ENTRÉES AU FUTUROSCOPE

Maryvonne LEROY - 41140

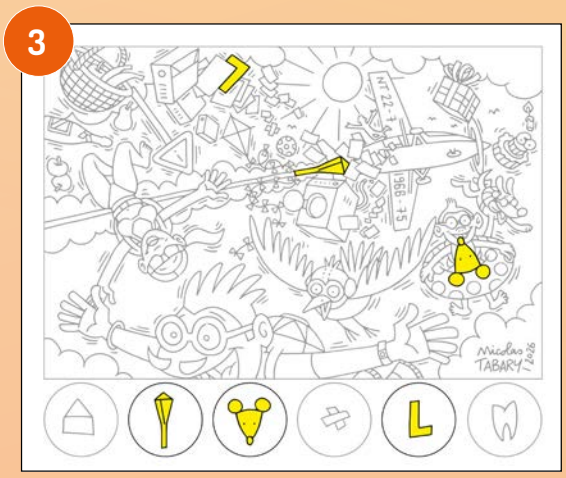
1



2



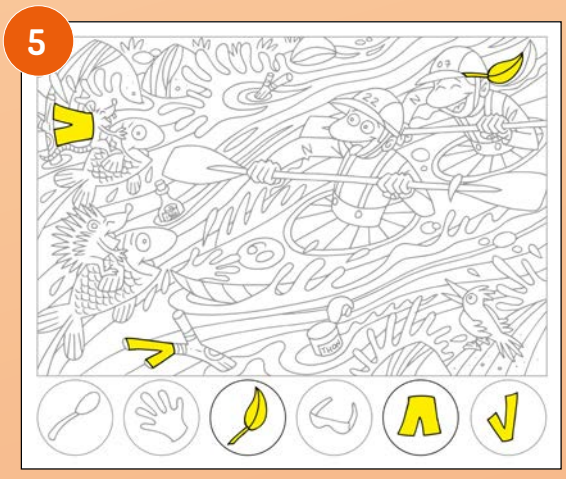
3



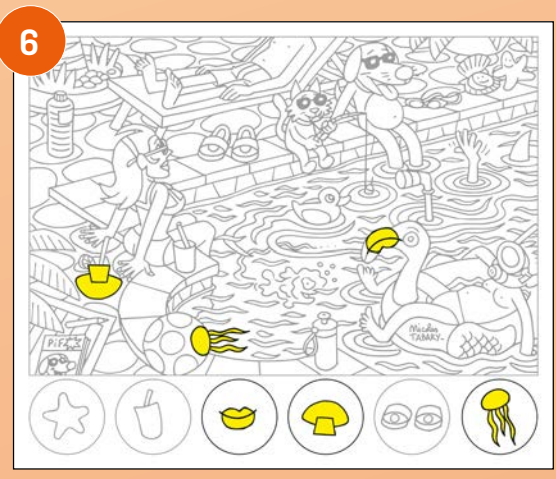
4



5



6



7



LA GRILLE DES SOLUTIONS

	1	2	3	4	5	6
Dessin du 03 juillet - Sem 1	☐	■	☐	■	☐	■
Dessin du 10 juillet - Sem 2	☐	■	☐	☐	■	■
Dessin du 17 juillet - Sem 3	☐	■	■	☐	■	☐
Dessin du 24 juillet - Sem 4	■	☐	☐	■	☐	■
Dessin du 31 juillet - Sem 5	☐	☐	■	☐	■	■
Dessin du 07 août - Sem 6	☐	☐	■	■	☐	■
Dessin du 14 août - Sem 7	☐	■	☐	■	☐	■

Merci à tous d'avoir participé !

Rendez-vous l'année prochaine pour tenter votre chance.

futuroscope XPERIENCES

« Le GR 20, une aventure qui se mérite »

Malou, jeune randonneuse blésoise, vient de réaliser son premier GR 20 en 14 jours dans le sens sud-nord. Une expérience inoubliable pour cette adepte de la randonnée itinérante à l'international.



Le GR 20 offre des panaramas exceptionnels sur le littoral de l'île de Beauté.

Jean-Luc VEZON (clp)

Créatrice d'une compagnie de spectacles vivants et de théâtre, installée à Chalon-sur-Saône, Malou attendait ce moment avec impatience depuis plusieurs mois : « *Le projet était de faire le GR 20 avec mon père pour son anniversaire. J'ai préparé cette randonnée, considérée comme la plus difficile en Europe, très minutieusement avec la réservation de 12 nuits en refuge (bat-flanc ou tente)* », explique-t-elle.

Très expérimentée et organisée, la jeune metteuse en scène qui a déjà à son actif plusieurs belles randonnées (via Francigena, route Stevenson ou le majestueux Salkantay, sommet des Andes au Pérou à 4.460 mètres) connaît l'importance d'une bonne préparation tant matérielle que physique. Excellente nageuse, elle s'est par exemple entraînée à plusieurs reprises.

180 km à parcourir

Le choix d'effectuer le mythique trek dans le sens sud-nord, alors que 90 % des randonneurs partent du nord de Calenzana, près de Calvi, répond à la volonté de monter en régime progressivement. « *Les 6 étapes du sud sont plus faciles que celles du nord qui ont de gros dénivelés sur un terrain escarpé avec pierriers et passages très techniques* », précise Malou.

Après avoir pris le ferry entre Toulon et Ajaccio, au côté de son père, sportif confirmé, Malou a donc entamé l'itinéraire de 180 km depuis Conca le 5 août. Dès 6 h, elle était sur le pied de guerre nantie de son sac de 10 kg lesté de trois litres d'eau. Sous une chaleur écrasante, la 1ère étape et ses 800 m de dénivelé s'est achevée vers 14 h avec une arrivée au refuge d'I Paliri à 1.000 m d'altitude.

Après une nuit en tente, la seconde journée a démarré à 5 h du matin avec un départ « *à la frontale* ». Au programme, les aiguilles de Bavella, l'un des joyaux de la Corse, que Malou a pu admirer au lever du soleil. Après une baignade et près de 17 km, c'est au refuge d'Asinau (1.600 m) que Malou a passé la nuit et échangé avec Mathieu, le gardien du site. Employé du Parc naturel régional de Corse (Parcu di Corsica), celui qui est aussi guide symbolise l'hospitalité et la gentillesse du peuple corse.

Au fil des rencontres

Les étapes suivantes lui feront traverser le magnifique plateau de Coscione et découvrir les premières bergeries où il est très agréable de s'arrêter pour déguster une spécialité locale (fromages et charcuteries corses comme le figatellu, la coppa, le lonzu ou le saucisson). Elles seront l'occasion pour Malou de se lier d'amitié avec Marc Jacas, un Catalan de Barcelone. Au palmarès de ce passionné de treks et de montagne, l'ascension (sans guide) du Mont Blanc par le Tacul en 2025 et d'innombrables randonnées dans les Pyrénées qu'il connaît sur le bout de ses chaussures.

Usciolu, Prati, Capannelle-Ghisoni via le col de Verge puis Vizzavone, la suite s'enchaînera parfaitement avec toujours de beaux moments comme cette invitation à déguster, à la tombée de la nuit, quelques verres de liqueur de myrte dans la maison en pierre de Doumè ou encore la rencontre de Yassine, ingénieur des mines québécois.

L'épreuve du nord

La remontée vers Calvi sera plus sportive nécessitant un mental de fer et une condition physique à toute épreuve. Les gros dénivelés vont alors se suivre. Pour les absorber de la meilleure des façons, les départs se feront très tôt (de 3 h 45 à 5 h). Une solution qui permet aussi d'éviter les terribles orages d'août. « *Nous n'avons pas pris de risques car la foudre est parfois mortelle sur les crêtes* », évoque Malou qui sera toutefois surprise par un orage lors de la très belle et longue (trente kilomètres) étape Manganu-Ciottulu Di Mori. La randonneuse devra ainsi se résoudre à se terrer pendant deux heures dans une cabane en pierres à proximité du refuge. Un site dans lequel les randonneurs étaient du reste privés d'eau à cause de la sécheresse.

Près de Corte[1], la vue sur les lacs de Capitello et Melo sera un moment inoubliable tout comme le passage vertigineux d'escalade dans la foulée. Le 14 août, point d'orgue du GR 20, l'ascension du Monte Cinto à 2.706 m se fera dans des conditions extrêmes.

Un énorme orage de grêle à Ciottulu la veille avait en effet rendu la pente gelée lors de la nuit. Redoutée de tous, la descente dite des Éboulis se passera sans encombre. À Asco-Stagnu, l'une des trois stations de ski de la Corse, après 1.200 m de dénivelé, Malou pourra même récupérer de ses émotions avec une bonne soupe corse.

Beaucoup de plaisir à l'arrivée

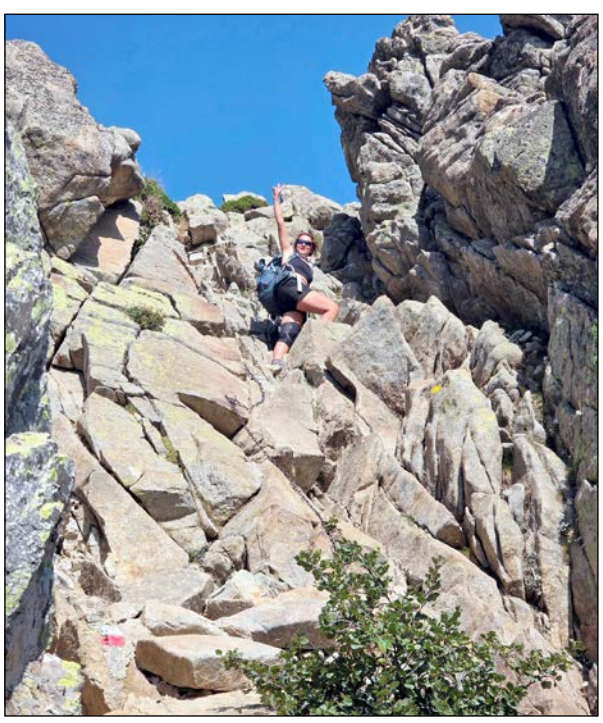
Les nombreuses baignades dans les piscines naturelles des torrents seront aussi les bienvenues, offrant des temps de détente pour lézarder sous le soleil corse qui a accompagné le groupe d'amis pendant quatorze jours.

Surnommée « la mouflonne d'Usciolu » par ses compagnons de GR, Malou n'aura finalement jamais été en difficulté sur ce GR 20 où on recense pourtant 40 à 50 % d'abandons. « *Le GR 20 est une aventure qui se mérite mais j'étais bien physiquement. Les 14 étapes ne m'ont posé aucune difficulté. J'ai même doublé les deux dernières au nord, Carrozzu – Ortu et Ortu – Calenzana, soit 23 km* », raconte-t-elle.

Elle concède avoir pris un immense plaisir à traverser la Corse par ses cimes, à s'immerger dans la culture insulaire, mais aussi à rencontrer des personnes du monde entier : Catalogne, Pologne, Canada, Moldavie, Australie. « *Le GR 20 crée de la communication entre les personnes, il favorise la rencontre et l'altérité mais ne casse pas les barrières idéologiques* », insiste-t-elle en recommandant l'aventure à tous ceux qui aiment la montagne ou les voyages. « *J'ai aussi pu gagner de la confiance en sortant de ma zone de confort pour dépasser ma peur de l'escalade ou des orages* », conclut Malou en saluant la gentillesse du peuple corse.

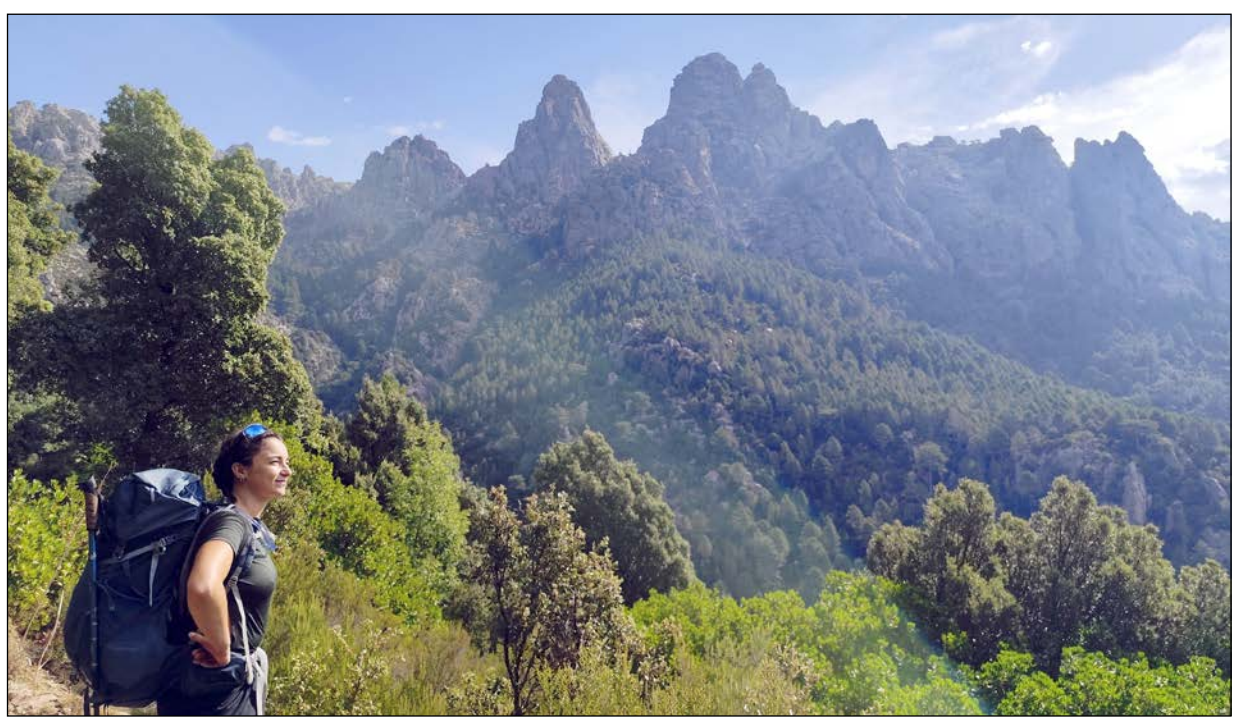
Jean-Luc VEZON (clp)

1) Capitale de la République corse mise en place par Pasquale de' Paoli entre 1755 et 1769 avant l'annexion du pays par la France.



Le GR 20 recèle des passages techniques.

Jean-Luc VEZON (clp)



Malou a apprécié de randonner dans la montagne corse.

Jean-Luc VEZON (clp)

La région et le département en bref

• **Château** ! l'émission fait sa rentrée à partir du dimanche 6 septembre sur ICI Centre-Val-de-Loire et sur France. TV à 12h55 et pour 26 minutes. André Manoukian fera découvrir six nouveaux épisodes au cours des prochaines semaines. Cheverny, le 6 septembre, puis suivront Valençay le 13, Villandry le 20, Guédelon le 27 septembre, Sully-sur-Loire le 4 octobre et Saint-Fargeau le 11 octobre. Ces épisodes proposent des rencontres avec des passionnés d'art et d'histoire, des artisans, ou tous ceux qui œuvrent pour la préservation d'un site historique.

• **Accueil à la ferme :** le réseau Bienvenue à la Ferme, premier réseau de vente directe de produits fermiers et d'accueil à la ferme en France, propose de nouveaux rendez-vous cet automne. Du 5 septembre au 28 novembre, six producteurs de Loir-et-Cher invitent les visiteurs à découvrir les produits de saison et les savoir-faire agricoles. Citons : La Ferme de l'Étang Elevage Fresnay à Epuisay ; la Ferme de la Faubonnière à Chémery ; le Safran de Françay ; Troglo-Dégusto – Domaine des Tabourelles à Bourré ; le Domaine Sauvète à Monthou-sur-Cher ; la Ferme d'Aurélie à Pierrefitte-sur-Sauldre. Pensez à réserver en amont. Dates et horaires d'ouverture sur www.bienvenue-a-la-ferme.com/fr/centre.

• **Nouveaux horaires** : des travaux de réaménagement de l'accueil de la préfecture ont débuté le 31 août afin d'offrir, en fin d'année, un espace plus moderne, fonctionnel et sécurisé au bénéfice du public comme des agents. Pendant la durée des travaux, l'accueil est maintenu de 9h à 12h, du lundi au vendredi. Des rendez-vous seront néanmoins proposés pour certaines démarches et deux agents, au lieu d'un, seront à l'accueil le matin. Tout sera mis en œuvre pour limiter les éventuelles difficultés liées à cette nouvelle organisation.

• **Recherche de bénévoles :** l'Adie lance une grande campagne nationale de recherche de bénévoles pour sa rentrée associative, dont quatre nouvelles personnes en Loir-et-Cher. Pas besoin d'avoir un profil particulier pour s'engager, seulement souhaiter transmettre son expérience, ses compétences et donner un peu de temps pour aider les entrepreneurs du territoire. Du 7 au 11 septembre, cinq webconférences permettront de découvrir les missions du bénévolat et de poser des questions. Informations et inscriptions sur www.adie.org/ateliers-webconferences.

• **Aménagement** : à Vendôme, depuis le 31 août et pour une durée de trois semaines, la Ville a engagé des travaux sur les rues Denis-Diderot et Jean-d'Alembert. Ces aménagements visent à assurer une circulation plus sûre et mieux intégrée dans l'espace. Pour la rue Diderot, la circulation passera en sens unique, du nord au sud, pour un tronçon, et une circulation piétonne sécurisée sera aménagée. À la demande du SDIS, des travaux seront réalisés pour garantir l'accès des véhicules aux façades des bâtiments. Rue d'Alembert, une nouvelle couche d'enrobé sera posée et quatre places de stationnement créées, tandis que l'avenue Gérard-Yvon fera, en partie, l'objet d'une rénovation de son revêtement.

• **Événement** : la Bio en fête se tiendra samedi 24 octobre à la Halle aux Grains à Blois, pour une journée festive et un marché de producteurs et d'artisans, avec un village qui devrait réunir 40 exposants. La santé par l'alimentation sera le thème de ce premier rendez-vous, qui proposera des conférences. Pour clôturer cette journée, un documentaire sera projeté dans le cadre du festival *AlimenTerre*, suivi d'une table ronde. Un événement d'envergure départementale à ne pas manquer.

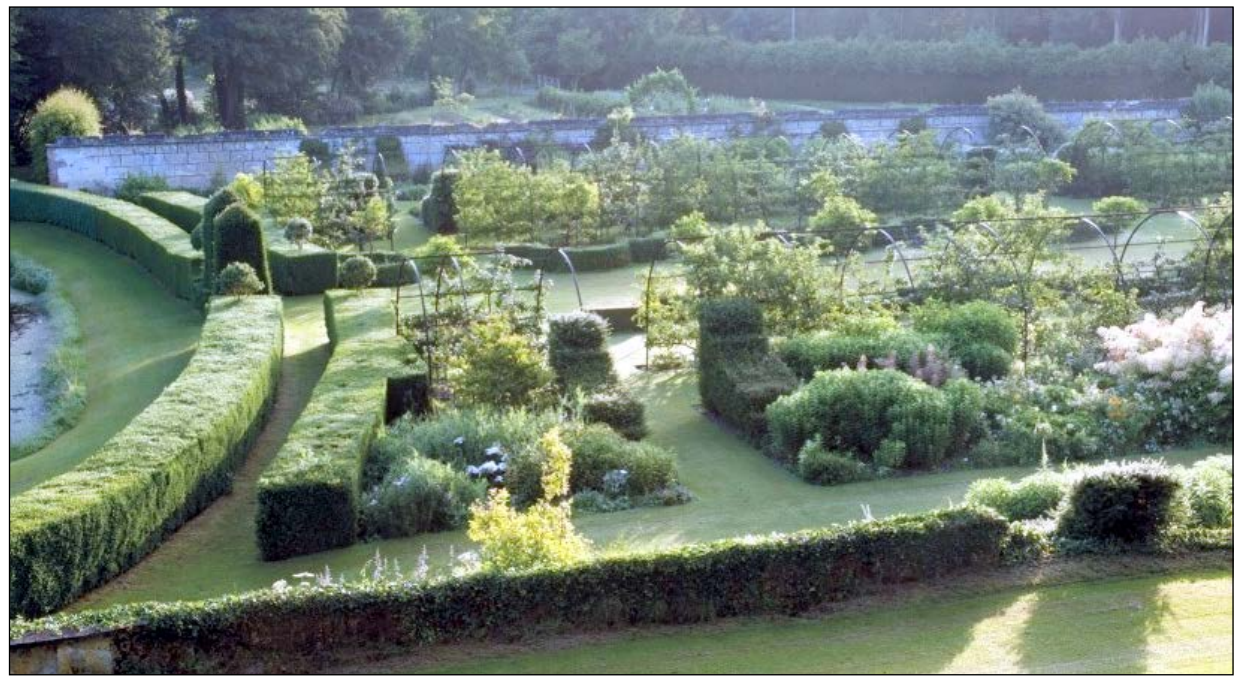
• **Spectacles** : l'ouverture des locations et des abonnements pour les spectacles de la saison culturelle 2026-2027 aura lieu le 4 septembre à partir de 9h, à la Pyramide à Romorantin-Lanthenay ou sur le site www.pyramidederomorantin.fr. Il n'y aura pas de vente au guichet le 4 septembre. Les réservations devront être déposées dans une urne, à raison d'une seule carte par personne. Plus d'informations sur le site.

• **Diocèse de Blois** : le service des pèlerinages organise un pèlerinage au Pays basque sur le thème de la foi populaire, du 7 au 11 octobre. Après une étape à Bordeaux, direction Anglet, où les pèlerins rencontreront la communauté des Servantes de Marie. Puis ils se rendront à Saint-Jean-de-Luz avant de partir pour le sanctuaire de Notre-Dame d'Arantzazu. Le programme prévoit également la visite du sanctuaire de Loyola, puis une étape à Saint-Jean-Pied-de-Port, sur les pas de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les pèlerins découvriront également le village de Saint-Vincent-de-Paul. Le retour à Blois clôturera ce pèlerinage riche en découvertes. Inscriptions au service des pèlerinages, 1, rue de Berry à Blois, tél. 02.54.57.26.48.

• **Le mois des aidants !** un mois pour souffler, échanger et prendre soin de chacun se déroulera du 15 septembre au 16 octobre. Des activités seront proposées à Romorantin, Salbris, Neung-sur-Beuvron, Lamotte-Beuvron et Saint-Aignan-sur-Cher : groupes de parole, ateliers bien-être, sorties pour les aidants et ciné-débat. Au travers de ces rendez-vous, la Plateforme d'accompagnement et de répit Sud de l'ADMR 41 se mobilise pour mettre en lumière les aidants. La participation est gratuite sur inscription au 02.54.95.62.07 ou à l'adresse pfrsud@admr41.org.

• **Reprise des cours** : la Maison de la BD à Blois fait sa rentrée. La reprise des cours est programmée comme suit : dessin traditionnel, le mercredi de 18h à 19h30 ; atelier Pouss'd'artiste, le mercredi de 10h30 à 12h ; cours BD 8-12 ans, le mercredi de 14h à 15h30 ; BD ados, le mercredi de 16h à 17h30 ; cours de dessin sur tablette pour adultes (16 ans et plus), le mercredi de 18h30 à 20h ; cours BD adultes, le jeudi de 18h30 à 20h. Ces cours à l'année sont payants. Informations sur www.maisondelabd.com.

• **Restauration** : la Mission du Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril a dévoilé les six sites départementaux de la région Centre-Val de Loire sélectionnés en 2026. Ils bénéficieront du soutien financier de la neuvième édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine, lancée par FDJ United. En Loir-et-Cher, c'est le mur de l'enclos fleuri du jardin du Plessis, à Sasnières, qui a été retenu, car il nécessite des travaux d'urgence. Le jardin est aujourd'hui fréquenté par près de 10.000 visiteurs par an. La restauration est devenue essentielle pour garantir leur sécurité.



La Mission du Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine a choisi d'accompagner la réfection du mur de l'enclos fleuri du Jardin du Plessis à Sasnières.

G. HENRION

• **Les botaniques** : la 8e édition de la Fête des Plantes des Botaniques de Chaumont-sur-Loire se déroulera les 19 et 20 septembre. Ces journées permettront de retrouver des plantes stars du Festival des Jardins sur les stands des 30 exposants, pépiniéristes et créateurs de collections végétales exceptionnelles. À cette occasion, des rencontres et des conférences seront proposées, tandis que le prix *Le coup de cœur des botaniques* sera décerné le 19 septembre à 14h. Il récompensera, dans la catégorie *Côté jardin*, une plante pour son originalité botanique et, dans la catégorie *Côté cour*, un stand pour la qualité de sa présentation et les informations destinées au public.

• **Rentrée littéraire** : plusieurs rendez-vous sont programmés pour *La rentrée littéraire by Annie Huet*. Le 17 septembre à 19h, à la Halle aux Grains de Blois, la librairie Labbe, récemment reprise, proposera des livres à la vente dans une librairie éphémère. Les inscriptions sont possibles au 2, place Jean-Jaurès, par téléphone au 02.54.90.44.00 ou sur le site de billetterie de la Halle aux Grains. D'autre part, la première rencontre littéraire des Rendez-vous de l'Histoire aura lieu le 7 octobre à 19h, à la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois. Une seconde lecture est prévue le 10 octobre à 17h, à la médiathèque Maurice-Genevoix à Blois. Réservations au 06.07.67.05.14.

• **Vente caritative** : 30 dessins de Chomo, créés à Achères-la-Forêt, sont mis en vente aux enchères par la maison Rouillac au profit de la forêt de Fontainebleau. L'intégralité du produit de cette vente en ligne, jusqu'au 10 septembre 2026, sera reversée à la collecte d'urgence lancée par la Fondation du Patrimoine pour participer à la sauvegarde et à la restauration de la forêt de Fontainebleau, victime d'un incendie en juillet. Informations sur www.rouillac.com.

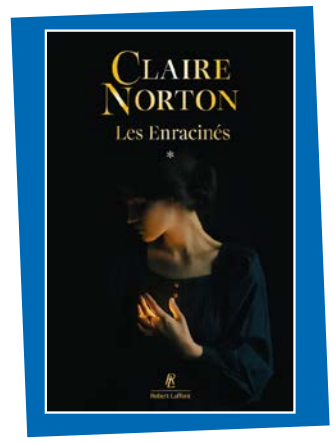
• **France 2030** : le projet de Plateforme intelligente de formation initiale et continue pour les praticiens kinésithérapeutes marque une avancée majeure dans la formation des professionnels de santé en France. Il repose sur une méthode déjà éprouvée à l'international, mais encore absente des outils hexagonaux. Soutenue par l'État et la région Centre-Val de Loire dans le cadre du programme France 2030 régionalisé, cette formation innovante en kinésithérapie fait l'objet d'un partenariat, avec la signature d'une convention à Orléans le 2 septembre.

• **Activités** : l'association Areac, section *Villerbon'anim*, propose pour la saison 2026-2027 deux activités. Un atelier multisports, en partenariat avec l'Ufolep, aura lieu le mardi de 18h à 19h15 et proposera du floorball, du tchoukball, du poullball et du tir à l'arc. Un atelier aiguilles, consacré au crochet et au tricot, sera organisé un lundi sur deux de 18h à 19h15, dans un esprit de détente, de convivialité et de partage des savoirs. Le début des activités est prévu à la mi-septembre. À noter que le forum des associations organisé par la mairie se tiendra à Villerbon samedi 5 septembre, de 14h à 17h. Plus d'informations au 06.44.77.45.11.

• **Éloignement** : le 26 août, un ressortissant marocain né en 1997 et entré en France en 2006 a fait l'objet d'un éloignement à destination de son pays d'origine, depuis le centre de rétention administrative d'Olivet, où il avait été placé le 4 août dernier. Sa présence en France représentait une menace pour l'ordre public. *« Cette reconduite à la frontière illustre la détermination de la préfecture de Loir-et-Cher à faire preuve de fermeté envers les ressortissants étrangers qui ne respectent pas les lois et les principes qui fondent notre vie commune »*, indique le préfet.

MOB

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LES ENRACINÉS

Claire Norton

ROBERT LAFFONT

Dans la Bretagne du siècle dernier, confrontée aux bouleversements de la Grande Guerre, une jeune paysanne va construire son destin.

Bretagne, été 1912. Dans un champ de blé, une charrette bascule, une femme meurt. Mais les larmes n'ont pas leur place dans ce monde paysan, où la vie tient au travail incessant des bras et des saisons : à dix-sept ans, Marie Guillou doit taire sa peine et prendre la suite de sa mère, apprendre à son tour le travail des champs, conduire la demeure familiale. Au sein de ce modeste hameau où les langues bretonne et gallo se rencontrent, les jeunes filles n'ont pas la possibilité de se plaindre, encore moins d'aimer ou de rêver.

Pourtant, Marie sent en elle le désir d'une autre vie. Attachée à sa terre, émancipée par les romans qu'elle découvre à l'insu de sa famille et secrètement amoureuse, elle avance, silencieuse et révoltée. **La guerre qui approche, bouleversant un peu plus encore l'ordre établi, va l'amener à faire des choix qui vont changer son destin, et aussi celui de son village.**

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** du vendredi 4 au dimanche 6 septembre dans le centre-ville, braderie et brocante sur le pont. Stationnement braderie : 2h gratuites tous les jours dans les trois parcs de stationnement souterrains. Gratuit en surface le samedi de 14h à 19h. Pass 24h Azalys (2€ au lieu de 3,20€ sur l'application Azalys Ticket).

- mardi 8 septembre à 20h30 au cinéma Les Lobis, avant-première de *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois. Tarif du mardi : 6€.

- du mardi 8 septembre au samedi 31 octobre à la Maison de la bd, du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, exposition *La Guerre sans nom* de Luc Révillon, commissaire de l'exposition et auteur d'*Algérie 54-62, La guerre fantôme dans la bande dessinée francophone* et *Dansons les dessins dansés* de Cathy Beauvallet. Vernissage le 19 septembre à 18h30 à la Maison de la bd. Entrée libre.

- dimanche 13 septembre, départ à 10h, 10h30 et 14h du Carrousel sur la place Louis-XII, *La Quête Fantastique - Le mystère des Dragons*, jeu en plein air mêlant jeu d'évasion urbain, jeu de piste et livre-jeu sur application mobile. Deux parcours non chronométrés dès 7 ans : *Dragon Magique* (1h30 à 2h) et *Dragon Fantastique* (2 à 3h). Réservation en ligne obligatoire sur www.laquetefantastique.fr.

- jusqu'au 27 septembre à la Galerie Wilson, du jeudi au dimanche de 14h à 19h, exposition artistique avec Bernard Jouvin (photos poétiques), Jérémy Thomas (sculptures sur métal), Christine Goujon (peintures abstraites enrichies de matière), Annie Raveau (peintures fantastiques), Corinne Voyant (peintures imaginaires) et Gérard Gueguen (peintures de paysage).

• **Bracieux :** du samedi 5 au mercredi 16 septembre à la Vieille Halle, exposition de peintures de Marie-France Meunier (aquarelles, pastels, huiles). Entrée libre.

• **Chaon-en-Sologne :** jusqu'au dimanche 18 octobre à la Maison du braconnage, tous les jours sauf le lundi de 13h à 18h30, exposition : *Canton de Lamotte-Beuvron d'hier à aujourd'hui*, proposée par les Amis de la Maison du braconnage avec le photo club lamottois. L'exposition présente des photographies contemporaines réalisées à partir de cartes postales anciennes des sept villages du canton. Vernissage le vendredi 11 septembre à 18h30. Entrée gratuite. Tél. 06.21.14.39.20.

- vendredi 18 septembre à 20h au Repaire culturel solognot Le Braco, soirée-concert avec Les Dabblers solognots. Participation libre, réservation conseillée au 06.21.14.39.20.



Un escape game géant est organisé au départ de la place Louis-XII à Blois le 13 septembre.

H Capture

• **Chaumont-sur-Loire :** dimanche 6 septembre de 15h à 18h au 18 rue du Maréchal-Leclerc, après-midi jeux organisé par l'association La Maison - Tiers-lieu.

• **Cheverny :** samedi 5 septembre, randonnée dans les vignes. Départ de 8h30 à 10h, 2 parcours : 8 et 12 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tel. 02.54.79.25.16.

• **Chouzy-sur-Cisse :** dimanche 6 septembre, fête du vélo : deux parcours de 30 et 40 km, départ entre 9h et 11h depuis l'étang. Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans. Casque obligatoire. Animations surprises, restauration sur place. Infos sur https://www.bloischambord.com/decouvrir-la-destination/chateaux-de-la-loire-a-velo/la-fete-du-velo/.

• **Dhuizon :** vendredi 11 septembre à 19h30, Kiosque en fête avec la Banda Jean de Thoré-la-Rochette. Apéritif offert par le Clap.

• **La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine :** samedi 5 septembre à 20h30 à la chapelle du Villiers, dans le cadre de Festillésime41, concert avec le quatuor de violoncelles Les Cellix. Tarifs : 15€, réduit 7€.

• **La Chapelle-Vicomtesse :** dimanche 6 septembre, randonnée. Départ à 8h de la place de l'église, 4 parcours de 10 à 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tel. 06.49.75.74.52.

• **Le Controis-en-Sologne :** lundi 7 septembre à 14h30, concert au cinéma avec la projection du *Concert d'été 2026 d'André Rieu : Viva Maastricht*. Réservations sur : https://www.cine-sologne-romorantin.fr.

• **Monthou-sur-Bièvre :** dimanche 6 septembre à partir de 6h à la salle des fêtes, brocante organisée par l'ASLM. Restauration et buvette sur place ou au restaurant Chez Blanche.

• **Muides-sur-Loire :** dimanche 6 septembre à 11h aux Varennes, Tour officiel Festi'Campagne, organisé par les Jeunes agriculteurs du Loir-et-Cher : courses de moiss'batt cross, concours de labour, exposition de matériel agricole, démonstration de battage à l'ancienne, marché de producteurs.

• **Romorantin-Lanthenay :** samedi 5 septembre à 9h45 à la Fabrique Normant, forum des associations.

- dimanche 6 septembre à 16h45, lundis 7 et 14 septembre à 14h30 au Ciné Sologne Romorantin, concert au cinéma avec la projection du *Concert d'été 2026 d'André Rieu : Viva Maastricht*. Réservations sur : https://www.cine-sologne-romorantin.fr.

- mardi 8 septembre à 20h30 à la Pyramide centre culturel, concert gratuit d'ouverture de saison *Blues Band Bands*, soirée animée par le Jazz-band Dixieland New Orleans. Renseignements au 02.54.94.42.20.

- samedi 12 septembre à 20h au parc des expositions, Tour Vibration 2026 : concerts gratuits avec KeBlack, Marine, Adèle Castillon, Dr Yaro, Yamê, Linh, Jeanne et Vincè.

• **Saint-Aignan :** mardi 8 septembre à 18h au Clos des Bernardines, causerie avec l'artiste Lapin qui présentera l'exposition et la publication qu'il a réalisées pour le Musée des arts et métiers. Infos sur http://www.lesillustrationsdelapin.com/

• **Saint-Arnoult :** dimanche 6 septembre, randonnée du comité. Départ à 7h15 de la salle polyvalente, 3 parcours : 10, 15 et 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 06.32.32.12.57.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** en septembre, du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30, découverte de la Maison de la Loire. Gratuit (livret jeux : 4€).

- samedi 12 septembre en matinée, 1 mois 1 action : À la découverte des odonates. Gratuit et ouvert à tous. Réservation en ligne sur www.maisondeloire41.fr.

• **Thoré-la-Rochette :** les 11, 12 et 13 septembre à Zone I - Moulin de la Fontaine, 8es rencontres Image & Environnement. Prix libre. Buvette et restauration en circuit court. Infos sur https://www.zone-i.org ou au 06.60.88.00.73.

• **Trôo :** dimanche 6 septembre à 14h30, rendez-vous devant la collégiale Saint-Martin pour la visite commentée de la cité médiévale et troglodytique de Trôo, organisée par l'association Au Cœur de Trôo. Durée : 2h à 2h30. Tarifs : 7€ pour les personnes de plus de 18 ans, 4€ pour les 10-17 ans. Gratuit pour les 0-9 ans. Infos à associationaucoeurdetroo@gmail.com.

• **Vendôme :** samedi 5 septembre en centre-ville, Vendôme À la folie : braderie annuelle de 9h à 19h, de la place Saint-Martin au faubourg Chartrain jusqu'à l'avenue Gérard-Yvon. De 10h à 18h, fête du sport et journée des associations au parc Ronsard, en présence de 110 associations et services publics, démonstrations et stands d'information. Buvette et restauration sur place. À 22h, feu d'artifice aux Grands-Prés.

• **Villefranche-sur-Cher :** dimanche 6 septembre de 8h à 18h sur la place de la mairie et les rues adjacentes, brocante avec une centaine d'exposants. Buvette et restauration sur place.

• **Vineuil :** jeudi 10 septembre à 20h30 aux Greniers, cabaret d'impro avec les Improloko's. 4€/personne, sur réservation à greniersdevineuil@gmail.com.

- dimanche 13 septembre de 9h à 17h, rue du Stade, Les folles portes ouvertes Handi'Chiens : marche solidaire au profit de l'association, découverte des missions et du centre, sensibilisation au handicap, démonstrations canines (troupeau, cavage), initiations à l'agility, au « clicker » et au « mantrailing », stands du monde canin et jeux gonflables pour les enfants. Restauration et boissons sur place. Chiens autorisés, avec accès limité au centre Handi'Chiens. Entrée et activités gratuites.

- jusqu'au 26 septembre aux Greniers, exposition *Kaléidoscopik* par Carole Saisset.

- samedi 3 octobre à partir de 15h à la salle des fêtes, journée country organisée par France Lafora, avec les Coyotes Dancers Montois : stages de danse dès 15h, grande soirée country de 20h30 à 23h30 ouverte à tous. Buvette et restauration sur place. Les bénéfices seront reversés à la recherche contre la maladie de Lafora.







Stationnement : plus de temps et plus de gratuité en centre-ville

Le 24 août, Marc Gricourt, maire de Blois, et Nicolas Orgelet, son premier adjoint, ont souhaité présenter la nouvelle offre de stationnement qui sera mise en place dès le 14 septembre.

BLOIS

Une nouvelle offre de stationnement sera mise en place en centre-ville dès le 14 septembre.

« *La politique de stationnement en centre-ville est une préoccupation particulière qui fait souvent l'objet de débats dans la ville de Blois mais aussi partout en France et peut-être aussi dans les villes européennes. C'est une politique qui doit en permanence se réinterroger. Dès le premier mandat il a fallu s'interroger sur les modalités de gestion du stationnement de surface et du stationnement en ouvrage qui a amené à faire un choix politique d'un retour en gestion publique du stationnement afin de répondre au mieux aux usagers et résidents avec la mise en place de tarifications avec des forfaits mais aussi une heure de gratuité. La maîtrise de cette politique publique de stationnement est réelle car les contextes et les enjeux évoluent pour rendre le centre-ville accessible pour son attractivité commerciale mais aussi l'accès aux offres culturelles. Nous avons, durant la campagne électorale, contribué à la réflexion, travaillant bien en amont, de ce que pouvaient être les évolutions* », a expliqué le maire de Blois, Marc Gricourt, le 24 août.



La zone bleue sera étendue sur l'axe Denis Papin / Porte-Côté / Wilson.

Laurence RICHER

Zone bleue : 36 places supplémentaires

Claire Mollière[1], présidente de Stationeo, a confirmé les mesures qui seront mises en place. « *Effectivement la zone bleue qui va être étendue à plus de 200 places sur l'axe Denis Papin / Porte-Côté / Wilson est un premier levier avec un stationnement qui passera de 20 à 30 minutes, un premier geste fort pour soutenir les commerces de proximité et l'accessibilité au centre-ville. Cette mesure permettra de créer de la disponibilité, du flux, de la rotation pour inciter les Blésois et visiteurs de l'agglomération et de l'extérieur à y venir plus facilement pour un besoin de courte durée.* »



Marc Gricourt, Nicolas Orgelet, Claire Mollière et Frédéric David, directeur général de Stationeo depuis sa création en 2014, ont expliqué les nouveautés en matière de stationnement.

Muriel MINNE (clp)

Une heure de stationnement sera offerte par la Ville de Blois et Stationeo sans démarche ni condition dans les trois parkings souterrains (château, Valin-de-La-Vaissière et Halle aux grains). Grâce au chèque parking Stationeo à retrouver chez les commerçants qui le proposent à la suite d'un achat, 2 heures seront gratuites.

9.000 chèques parking ont été utilisés en 2025. En 2026, un quasi-doublement est attendu avec l'utilisation de 16.000 chèques. Ce qui démontre un réel succès de l'opération mise en place en 2025, prolongée à l'occasion des travaux du parking Valin-de-La-Vaissière puis pérennisée tout au long de l'année. Les taux d'occupation des parkings sont approximativement de 60 %.

« *La vision globale du déplacement est de dire qu'il est possible de venir en course courte en centre-ville de Blois avec la possibilité de se stationner sur des places bleues, ou pour une durée plus longue de 1 à 2 heures en se stationnant dans les parkings souterrains* », précisait le premier adjoint Nicolas Orgelet.

6 dates à retenir en 2027

En 2027, les parkings en surface seront gratuits 6 samedis après-midi dans l'année. Choisies en partenariat avec l'association des Vitrines de Blois, ces dates correspondent à des temps forts en centre-ville : braderies de printemps (date à déterminer) et de rentrée (4 septembre), Black Friday (27 novembre) et les trois samedis précédant les fêtes de fin d'année (4, 11 et 18 décembre). Une opération chiffrée à près de 15.000 € pour la Ville de Blois.

Il est important de préciser qu'il y a 1.322 places de stationnement payant en surface en centre-ville dont 476 places en zone rouge (limitée à 2 heures) et 846 places en zone verte (autorisée toute la journée) ainsi que 1.100 places dans les parkings souterrains. Aussi, le parking Pierre-Sudreau est gratuit le midi pour soutenir la restauration et le soir pour les riverains.

La Ville de Blois tient à proposer des offres complémentaires pour rendre le centre-ville accessible aux Blésois, aux habitants de l'agglomération et aux touristes. Et ce malgré l'impact sur le budget de la Ville. À titre d'exemple, la zone bleue représente un coût annuel de 56.000 €.

« *Dans deux ans aura lieu le nouveau marché de délégation de service public des transports en commun de l'agglomération,* précise le maire, *du temps il y en aura pour construire le cahier des charges et pour travailler sur des réponses permettant de mieux répondre aux attentes des habitants du territoire. Plus les transports en commun seront utilisés plus la ville aura une bonne qualité de l'air, la qualité de vie sera aussi plus bénéfique car moins de nuisances sonores. L'objectif étant, à chaque renégociation de délégation de service public de l'agglomération, d'améliorer quantitativement et qualitativement les dessertes de transports en commun et l'offre.* »

Avant 2008 le stationnement en zone bleue était inexistant à Blois traduisant qu'aucune place n'était gratuite. C'est en 2010 que la Ville de Blois a remis en place le stationnement gratuit et a instauré les disques gratuits.

Muriel MINNE (clp)

1) Également maire adjointe à l'Économie de proximité, au commerce, à l'artisanat et aux services.

Infos sur blois.fr/stationnement ou stationeo.fr

Blois a fêté sa libération

Le 1er septembre 1944, le quartier de Vienne était libéré. Les habitants de la rive droite de la ville libérée depuis le 16 août, l'apprirent en voyant s'agiter les drapeaux tricolores. Cette libération due en grande partie aux Forces françaises de l'Intérieur (FFI) était l'œuvre du colonel Henri de la Vaissière dit « Valin » qui avait su unifier les différents de la Résistance départementale.

BLOIS

Le 30 août, la cérémonie a débuté sur la place qui porte son nom, près de la place Louis-XII. Patrick Motte, le petit-fils du colonel Henri de la Vaissière dit « Valin », a rendu hommage à son aïeul qui non seulement mena la libération du département mais appela les jeunes Loir-et-Chériens à s'engager pour la libération totale du pays. Entre le 12 et le 19 septembre 1944, 1.100 jeunes répondront à son appel. « *Ainsi naît le 4e Régiment d'Infanterie de l'Air qui deviendra le corps franc de l'Air Valin de la Vaissière, constitué de deux bataillons : l'un à Blois avec le commandant Judes, l'autre à Vendôme avec le commandant Verrier. On propose à Valin des promotions prestigieuses. Il les refuse pour rester à la tête de son régiment.* » Les deux bataillons partiront le 22 novembre combattre sur le front de Lorient où les troupes nazies sont retranchées. « *Malheureusement,* poursuit Patrick Motte, *un drame va marquer l'histoire du régiment : le 19 décembre à Auray, au Q.G. de la caserne Duguesclin, un sous-officier qui n'avait pas été retenu pour la Bretagne vient demander des comptes au colonel Valin et à son adjoint, le commandant Verrier. Il les abat tous les deux et retourne son arme contre lui. Valin venait d'avoir 43 ans. Les éloges ensuite sont unanimes : on salue sa sollicitude pour les humbles, sa cordialité et son désintéressement qui lui valaient l'admiration de tous.* »



Chantal Lassagne, nièce de René Ringuédé, a fleuri la plaque mémorielle située sur l'Hôtel de ville.

M-A.P (clp)

Alors que les deux derniers vétérans du Corps Franc se sont éteints il y a quelques mois, « *c'est à nous désormais de faire vivre ce nom autrement que comme une adresse* », concluait Patrick Motte.

Hommage au jeune René Ringuédé

La cérémonie s'est poursuivie sur l'esplanade du jardin de l'évêché où mourut René Ringuédé. En présence de la famille, Emmanuelle Viora, présidente de l'association Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher a retracé la vie de ce jeune résistant. René Ringuédé avait 20 ans. Le 17 août 1944, il est tombé lors des combats pour la libération de la ville, entre les résistants postés sur la terrasse de l'ancien évêché et les Jeunesses hitlériennes retranchées à Saint-Gervais. Originaire de Loury, un village du Loiret, il était dessinateur à Air Équipement. Quelques jours avant, avec ses camarades du groupe Bruno, il avait peint le mot « espoir » sur les murs de la ville. Mortellement blessé à la gorge, près de son camarade Henri Gautier, Raymond Casas lui fermera les yeux. René Ringuédé sera cité à l'ordre de la Nation et recevra la Croix de guerre à titre posthume.



Patrick Motte et son petit-fils ont rendu hommage à leur aïeul.

M-A.P (clp)

Les cérémonies se sont déroulées en présence du préfet, Joseph Zimet ; de Marc Gricourt, maire de Blois ; d'Yves Lecuir, conseiller départemental, de nombreux élus, des représentants des forces de gendarmerie, des police nationale et police municipale, des services de secours et de la nouvelle déléguée militaire départementale, la colonelle Laétitia Djelallit, commandant la BA 273 de Romorantin.

Le maire de Blois a rendu hommage à nos libérateurs : « *La fidélité à celles et ceux qui ont libéré notre ville ne consiste pas seulement à déposer une gerbe ou à observer une minute de silence. Elle consiste à faire vivre, chaque jour, les valeurs pour lesquelles ils se sont battus. Préserver la République. Refuser toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. Défendre nos libertés et la laïcité. Faire vivre la fraternité et les solidarités, voilà la meilleure manière d'honorer leur mémoire. En ce 82e anniversaire de la Libération de Blois, nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont permis à notre ville de retrouver sa lumière. Qu'ils soient connus ou demeurés anonymes, leur courage continue d'éclairer notre chemin. Sachons en être dignes.* »

Marie-Annick PELLE (clp)

15 élèves de plus dans les écoles

Alors que la tendance nationale est à la baisse des effectifs, Vendôme gagne 15 élèves sur ses bancs cette année. 1.100 écoliers ont fait leur rentrée cette semaine. Une classe a ouvert à Louis-Pergaud alors qu'une a fermé à Saint-Pierre-Lamothe.

VENDÔME

À 14 h ce mardi 1er septembre, la cloche a repris du service après la pause déjeuner au groupe scolaire Louis-Pergaud. Pour leur premier jour de classe, les petits Vendômois ont reçu la visite du maire.

Laurent Brillard a pris le temps de passer dans chacune des classes de la ville cette semaine, tenant à saluer les enfants et les personnels à l'occasion de la rentrée scolaire. Mardi après-midi, il a commencé sa tournée à l'école Louis-Pergaud en compagnie de Nicolas Haslé, adjoint délégué à la politique éducative.

Ici, une classe a ouvert cette année alors qu'une autre a fermé à l'école Saint-Pierre-Lamothe. *« La conséquence, c'est que les moins de trois ans n'y sont plus accueillis en très petite section. Quant aux autres élèves, ils ont été répartis dans les autres classes »*, concède Nicolas Haslé. Selon la volonté du chef d'établissement et en fonction d'une sectorisation, les écoles Jules-Ferry et Anatole-France accueillent des enfants en très petite section ; une première cette année pour l'école Anatole-France.

Les élus ont présenté des effectifs stables et même en légère hausse avec 1.100 élèves cette année (+ 15 enfants), 375 maternelles et 725 élémentaires. *« C'est seize maternelles de moins et vingt-neuf élémentaires de plus par rapport à l'an dernier »*, a précisé Nicolas Haslé. Partout les classes rassemblent deux niveaux à l'exception d'une classe à triple niveaux (CP-CE1-CE2) à l'école Anatole-France *« à la demande de l'enseignante »* et d'un niveau par classe à l'école Jean-Zay où les effectifs le permettent. Quant aux trois dispositifs Ulis, ils sont répartis dans les écoles Anatole-France, Jules-Ferry et Yvonne-Cholet.



Laurent Brillard est passé dans chacune des classes de Vendôme.

Méryl SERTHELON

Pas de baisse d'effectifs

En maternelle, chacune des dix-huit classes dispose d'un binôme enseignant et Atsem, *« un choix politique pour une présence précieuse »*, a résumé Laurent Brillard.

Matin et soir, les enfants sont accueillis par une trentaine de personnels assurant l'animation dans chaque groupe scolaire. Environ 700 enfants bénéficient de la restauration scolaire.

Dans les prochaines semaines, les effectifs pourraient sensiblement évoluer mais *« il n'y aura pas de baisse des effectifs à Vendôme »*, assurent les élus qui estiment que la livraison de trois logements collectifs rues d'Angleterre et Jean-d'Alembert d'ici à la fin de l'année pourrait aussi avoir un impact sur la future fréquentation des écoles.

Travaux d'envergure à Louis-Pergaud

L'année sera marquée par les études de réhabilitation de l'école Louis-Pergaud. *« La résidence entre architecte, enfants et enseignants a mis en évidence trois scenarii : la déconstruction reconstruction, la réhabilitation de l'existant ou un mélange entre les deux. C'est aussi un défi météorologique et le scénario de réhabilitation complète est de moins en moins possible avec les chaleurs qu'on observe. »*

Les mois à venir serviront donc à *« reprendre la copie pour trouver ce qui fonctionne été comme hiver. On ne peut pas se tromper. On doit aussi prendre en compte l'évolution de la démographie pour ne pas se retrouver avec des classes vides ou des préfabriqués par manque de place dans quelques années. »*

Pour le sous-préfet de l'arrondissement, Vincent Le Duff, apprentissages et vie familiale sont intimement liés. *« Il faut voir où les familles travaillent, où elles s'implantent pour comprendre les flux. L'intérêt de l'enfant et des familles est primordial. »*

En parallèle, *« le confort d'été »* et l'adaptation aux épisodes de canicule seront étudiés pour l'ensemble des écoles. Parmi les actions déjà menées, la végétalisation des cours d'école fait ses preuves. À l'été 2027, les maternelles Saint-Pierre-Lamothe – décorée cette année en attendant – et Anatole-France seront concernées.

Méryl SERTHELON

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE Renaissance du Loir & Cher

JE SOUTIENS LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ 300 € ○ 1000 €
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Renaissance du Loir-et-Cher

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Julie Dahan, vitrailliste au talent reconnu

Formée aux arts et techniques du verre, Julie Dahan a transformé sa passion en métier. Elle présente ses créations à Chambord jusqu'au 31 octobre.

CHAMBORD

Julie Dahan, artiste vitrailliste, crée et restaure des vitraux. Installée au Gault-du-Perche, elle travaille *« partout où il y a du vitrail »*, tant pour les collectivités et les professionnels que pour les particuliers. Jusqu'au 31 octobre, elle présente ses créations à la boutique partagée de Chambord.

Une formation d'excellence

Durant ses six années d'étude à l'école des Arts et techniques du verre Lucas de Nehou à Paris, Julie a notamment obtenu un CAP et un Brevet des métiers d'art (BMA) verrier décorateur. Elle s'est ainsi initiée à de nombreuses techniques : restauration de vitrail, décoration sur verre, sablage, bouchardage, collage à l'UV ou encore peinture sur verre.

Grâce à sa rencontre avec Gilles Audoux, artiste clamartois, peintre cartonnier, créateur de vitraux et de tapisseries contemporains, *« qui m'a pris sous son aile dès la fin de mes études »*, Julie a poursuivi sa formation et découvert *« le style contemporain à travers ses créations de vitraux. Il m'a surtout amenée à développer le regard, la composition, les proportions : des choses essentielles et fondamentales quand on crée des perspectives »*, confie la jeune femme.

Une créativité sans limite

Depuis qu'elle s'est installée au Gault-du-Perche il y a sept ans, la vitrailliste peut laisser libre cours à sa créativité. Au-delà de son activité de restauration et de création de vitraux, Julie *« réalise aussi des petites pièces uniques qui servent à promouvoir le métier via la peinture sur verre, une technique associée aux ornements des vitraux depuis toujours »*, ainsi que des sculptures composées de champignons en verre associés au bois et au béton qui permettent à l'artiste de créer en 3D.

Pour la boutique de Chambord, elle a réalisé une série de pièces reprenant *« une forme géométrique présente partout dans le château »*. Des losanges sertis d'un ruban de cuivre pour *« garder une certaine finesse »* dans lesquels l'artiste a *« introduit des peintures sur verre »*. Parmi les motifs, on retrouve par exemple la salamandre, le cerf et le faisan ou encore le F de François Ier.



Julie Dahan expose ses créations à la boutique de Chambord.

Laurence RICHER

Un rayonnement national et international

Le talent de Julie est reconnu bien au-delà de la région Centre-Val de Loire et l'entreprise poursuit son développement. *« Je me déplace dans toute la France »*, lance celle qui s'est vu confier la restauration de la baie d'honneur de la mairie du 3e arrondissement de Paris. Julie n'exclut d'ailleurs pas de décrocher des chantiers *« à l'international »*.

Cette boutique à Chambord, tout comme le Salon international du Patrimoine culturel qui se tiendra au Carrousel du Louvre à l'automne, offre à la jeune femme un écrin et une belle vitrine pour présenter ses créations. Et de belles opportunités de rencontre de porteurs de projets et de développement pour celle qui cherche à vendre ses talents plus que des objets. *« Je vise les architectes et les personnes en charge du patrimoine et de la conservation des objets anciens »*, explique celle qui a l'habitude de travailler dans des églises, des chapelles et d'autres lieux prestigieux. La vitrailliste travaille aussi pour *« des particuliers qui veulent s'offrir quelque chose d'unique pour leur intérieur »* et ambitionne à terme de transmettre son savoir à travers des stages de formation qui auront lieu chez elle, dans le nord du Loir-et-Cher.

Une belle distinction

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle boutique Loco éphémère de Chambord où l'on peut admirer les créations de la vitrailliste, la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire a remis le titre de Maître artisan d'art à Julie Dahan. Plus haute distinction attribuée par les CMA, ce titre récompense l'excellence professionnelle, l'engagement en faveur de la promotion de l'artisanat ainsi que la transmission d'un savoir-faire aux nouvelles générations.

Laurence RICHER

Pour aller plus loin : https://juliedahan.com.

Josette Boursier, une vie au service des autres

Ancienne maire de Villefranche-sur-Cher et pionnière de la Ligue contre le cancer, Josette Boursier a consacré sa vie aux autres. Son décès, le 29 août, laisse un vide dans le monde associatif.

VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Josette Boursier était de celles qu'on n'oublie pas. À 80 ans, toujours gaie, pimpante et débordante d'énergie, elle offrait sa joie de vivre à ceux qui souffraient du cancer et donnait de son temps pour récolter des fonds pour la recherche.

Depuis plus de quarante-cinq ans, elle avait fait du crabe son meilleur allié. Le 8 juin dernier, elle racontait sur sa page Facebook avec beaucoup de pudeur, cette *« mauvaise rencontre »* dont elle portait encore *« les stigmates »*. Déjà très engagée lorsqu'elle a appris qu'elle souffrait d'un cancer du sein en 1981, puisqu'elle était à l'époque maire de Villefranche-sur-Cher, Josette avait trouvé dans ce combat contre la maladie la volonté d'aider à son tour les malades. C'est ainsi qu'en 1983, elle créait la première antenne locale de France de la Ligue contre le cancer, et consacrait le reste de sa vie à accompagner et soutenir les personnes touchées de près ou de loin par la maladie. Il y a deux ans, elle rejoignait une autre association, Geneticancer, qui aide la recherche sur les cancers génétiques.

Les hommages se multiplient

Au lendemain de son décès survenu le 29 août, les hommages se succèdent. La commune de Villefranche-sur-Cher qu'elle a administrée durant seize années, de 1979 à 1995, remercie la *« femme de conviction. Elle a marqué la vie de la commune et a continué son engagement au service des autres dans le domaine associatif. »*

« Josette laissera le souvenir d'une personne exceptionnelle, dont la bonté et la douceur resteront dans nos cœurs », écrit le Romorantinais Damien Courio.

Stéphanie, ambassadrice Geneticancer, regrette déjà *« une femme de combat. Une femme engagée, profondément convaincue que l'on pouvait faire bouger les choses lorsque l'on se rassemblait autour d'une cause qui nous dépasse. Et quel talent tu avais pour rassembler ! Tu savais mobiliser, fédérer, faire venir les foules et donner envie à chacun de prendre part à ce combat contre le cancer. Par ton énergie, ta détermination et ta générosité, tu as fait vivre tellement d'actions et permis de faire avancer cette cause qui te tenait tant à cœur. »*

Sylvie Doucet, également ambassadrice Geneticancer, raconte : *« Ma Josette, je l'ai rencontrée pour ça : la lutte contre le cancer. Quand j'ai perdu ma maman, j'ai eu besoin d'aider. Et de parler. Notre rencontre a été une évidence. On ne rencontre qu'une fois dans sa vie, une Josette… Quand j'ai été malade à mon tour, à chaque étape, elle était celle que j'appelais. Toujours. »*

Le combat continue

« Nous ne lâcherons rien Josette ! », promet Stéphanie. *« Nous continuerons à nous battre, à sensibiliser, à mobiliser, à rassembler les foules et à faire vivre cette cause pour laquelle tu as tant donné. Nous continuerons à faire du bruit, à faire avancer les choses et à porter haut les valeurs qui nous réunissaient. Parce que ton combat ne s'arrête pas aujourd'hui. Il continue à travers nous. »*



Josette Boursier a durablement marqué la Sologne par sa générosité et sa gentillesse.

Laurence RICHER

Romain Sourioux, maire de Saint-Julien-sur-Cher, *« profondément attristé »*, reprend une citation de Jean d'Ormesson : *« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »*

Il est certain que Josette restera dans toutes les mémoires des Francvilloises et des Francvillois, et de toutes celles et tous ceux qui l'ont croisée sur leur chemin.

Merci Josette, et bon voyage !

Laurence RICHER



Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2623**499**

Notaire

SCP Lescure-Mosseron Lacour
Notaires Associés à Cellettes (41)

CREATION DE SOCIETE AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aurélien LACOUR, notaire à CELLETTES (41120), 6 bis rue de la Forêt le 26 août 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

GERANCE : Monsieur Pablo GARCIA GALACHE et Madame Julie CHANE-KAYE-BONE

DENOMINATION : SCI TJP VAL DE LOIRE.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1000,00€), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00€) chacune, numérotées de 1 à 100. DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIAL : VINEUIL (41350), 62, rue de Nanteuil.

RCS : BLOIS.

ASSOCIES :

1) Monsieur Pablo GARCIA GALACHE, demeurant à VINEUIL (41350), 62, rue de Nanteuil, Né à BLOIS (41000), le 27 août 1987. Célibataire.

2) Madame Julie CHANE-KAYE-BONE, demeurant à VINEUIL (41350), 62, rue de Nanteuil, Née à SAINT-JOSEPH (97480), le 17 octobre 1987. Célibataire.

APPORTS EN NUMERAIRE :

Monsieur Pablo GARCIA GALACHE fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00€). Madame Julie CHANE-KAYE-BONE fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00€).

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, entre descendants, et soumises à agrément dans les autres cas.

Fait à CELLETTES, Le 29 août 2026.

A2623**549**

Notaires

SELARL
Stéphanie VIOLET-MARECHAL
& David RAVIN
Notaires associés
à VENDÔME (Loir-et-Cher)
20, Avenue de Verdun

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David RAVIN , notaire à VENDÔME (41100), 20, avenue de Verdun, le 31 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI DOMUS IURIS**.

Le siège social est fixé à : VENDOME (41100), 1 cite des Capucins.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE TROIS CENTS EUROS (1 300,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Joris SCHMIT demeurant à SAINT-OUEN (41100) 69 route de Danzé.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
Le notaire.

A2623**702**

SCP Lescure-Mosseron Lacour
Notaires Associés à Cellettes (41)

CREATION DE SOCIETE AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aurélien LACOUR, notaire à CELLETTES (41120), 6 bis rue de la Forêt, le 27 août 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

GERANCE : Monsieur Laurent POUSSIN

DENOMINATION : SCI LES 2 FRERES.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1000,00€), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00€) chacune, numérotées de 1 à 100.

DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIAL : CHEVERNY (41700), 14, route de l'Ebat, .

RCS : BLOIS.

ASSOCIES :

1) Monsieur Laurent Pierre **POUSSIN**, demeurant à CHEVERNY (41700), 14, route de l'Ebat,

Né à LE BLANC-MESNIL (93150), le 16 juillet 1968.

Epoux de Madame Anita Thérèse Claudie DESPELCHAIN,

2) Monsieur Olivier, Paul **POUSSIN**, demeurant à CELLETTES (41120), 57bis, rue Nationale,

Né à LE BLANC-MESNIL (93150), le 16 juillet 1968.

Célibataire.

APPORTS EN NUMERAIRE :

Monsieur Laurent POUSSIN fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (990,00€).

Monsieur Olivier POUSSIN fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00€).

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, et soumises à agrément dans les autres cas.

Fait à CELLETTES,
Le 1er septembre 2026.

A2623**720**

KLO.INK

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
32 rue porte chartraine
41000 BLOIS
RCS BLOIS

avis est donnée de la constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :

Dénomination sociale : **KLO.INK**

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 32 rue porte chartraine 41000 BLOIS

Objet : les prestations de tatouage sur toute partie du corps, les prestations de piercing et de pose de bijoux corporels, la création, l'achat, la vente, la distribution, par tous moyens, y compris par internet, de tous articles de mode, bijouterie de fantaisie, accessoires vestimentaires, maroquinerie, chaussures, textiles, produits de cosmétique et de soins, produits et matériels liés au tatouage et au piercing, ainsi que de tous produits et accessoires s'y rapportant ;

Président : **-- Mme Chloé Planchon** demeurant 19 rue ronceraie 41000 Blois

Tout associé peut participer aux décisions collectives et sous réserve des dispositions légales, dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BLOIS

Pour avis.

A2623**436**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/08/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOKOCHE

Objet social : Marketing digital, conseil aux entreprises, développement de logiciels et solutions d'intelligence artificielle, commerce électronique et négoce, conciergerie, formation, et apport d'affaires

Siège social : 1 RUE ALAIN GERBAULT, APPT 35, 41000 BLOIS

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS

Président : M. HAMID ALI MAHAMAT 1 RUE ALAIN GERBAULT, APPT 35 41000 BLOIS

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix et à la participation aux décisions collectives.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles par l'associé unique

Le président

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**255**

Notaires de France

Etude de Maîtres Ophélie TURBIL-FROGÉ et Alicia MOULIN,
Notaires associés à HERBAULT
(Loir-et-Cher), 3 rue Charles Dodun.

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ophélie TURBIL-FROGE, Notaire à HERBAULT (41190) - 3 rue Charles Dodun, en date du 27 août 2027 a été constaté l'apport à la communauté de bien propre appartenant à Monsieur Luis LAMBERT, apporteur,

Les époux :

M. LAMBERT Luis Emile Germain né le 02/10/1952 à LES ANDELYS 27700,

Mme CHAUMET Sylvette Martine née le 02/04/1959 à SAINT OUEN LES VIGNES 37530,

Demeurant 7 rue de la République, 41190 SAINT CYR DU GAULT,

Mariés à la mairie SAINT CYR DU GAULT 41190 le 07/12/2012 sous le régime de communauté réduite aux acquêts.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Ophélie TURBIL-FROGE, notaire à HERBAULT (41190), où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Ophélie TURBIL-FROGE

TESTAMENT

A2623**537**

Etude de Maître Antoine RICHARDIN,
notaire 5 carrefour de l'Ormeau
41170 MONDOUBLEAU

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 11 juillet 2020, Madame Simone Marie Elisabeth DOUBLARD du VIGNEAU, née à Paris 75009, le 23 février 1932, demeurant au château des Radrets 41170 SARGE sur Braye, divorcée, décédée à SAVIGNY SUR BRAYE (041) le 27 février 2026, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine RICHARDIN , 5 carrefour de l'Ormeau 41170 MONDOUBLEAU, le 27 août 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe du tribunal judiciaire de Blois le 28 août 2026.

Dans le mois suivant la réception par le greffe, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine RICHARDIN . En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Antoine RICHARDIN, notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**240**

LADELYCE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle en liquidation
Au capital de 40000 euros
Siège social : 12 rue Jules Girault
41250 BRACIEUX
Siège de liquidation : 12 rue Jules Girault
41250 BRACIEUX
853 003 226 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2026 au siège de liquidation, l'Associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud LAURENT, demeurant 14 rue des Grands Cèdres 41120 CANDE SUR BEUVRON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2623**303**

VILLARD MACONNERIE

EURL au capital de 2 000 €

Siège social : 43 RUE DE LA REPUBLIQUE

41110 MAREUIL SUR CHER

RCS de BLOIS n°844 382 556

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 08/07/2026, le gérant a décidé le transfert du siège social au 19 rue du coudret, 41110 MAREUIL SUR CHER à compter du 08/07/2026.

Mention : RCS de BLOIS

Villard Roland

A2623**495**

Notaires

SCP BLANCHET DAUPHIN
PIGOIS et VILAIRE
Notaires Associés

Avis d'augmentation de capital social

GFA LES MARAYSIENS

Groupement Foncier Agricole
1 Les Belliards 41320 MARAY
RCS BLOIS : 993293901

Suivant acte reçu par Me Elisabeth DAUPHIN-PIGOIS, Notaire à MEHUN SUR YÈVRE, 52 bis, avenue Jean-Chatelet, le 6 août 2026, en cours d'enregistrement au SPFE du CHER, a été effectuée une augmentation de capital social du GFA LES MARAYSIENS :

Capital social ancienne mention : 1.500,00 euros

Suite aux apports en numéraire de Mme Marianne NIJMEIJER et M. Leendert NIJMEIJER et à l'apport immobilier de M. Sébastien STEEGMANS :

Capital social nouvelle mention : 1.462.638,00 euros

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de BLOIS.

Pour avis
Le notaire.

A2623**314**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

EVEIA

SAS au capital de 129 300 €
Siège social : 32 rue de la Garenne
41400 VALLIERES LES GRANDES
841 160 328 RCS BLOIS

FIN DE MANDAT CAC

Aux termes de l'assemblée générale du 7 mai 2026, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société LOGEX CENTRE LOIRE SAS, sise 71 rue de la Garenne 41000 BLOIS, RCS BLOIS 775 598 899, la société ne remplit plus les conditions relatives à l'obligation de de nommer un commissaire aux comptes titulaire et suppléant. Mention sera faite au RCS de BLOIS,

Pour avis

A2623**336**

VAN DER WENDE SCI

Société civile immobilière
Au capital de 200 euros
Siège social : 33 rue Roger Brun
41250 BRACIEUX
510 011 901 RCS

Aux termes d'une délibération en date du 24 août 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Leslie Van Der Wende, demeurant 33 rue Roger Brun 41250 Bracieux, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

- Madame Leslie Van Der Wende, demeurant 33 rue Roger Brun 41250 Bracieux, a été nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

A2623**579**

SARL A.S.MER
Notaires associés
10 avenue du Mal Maunoury 41500 MER
Tél.02.54.81.00.34 - Fax.02.54.81.33.23.

S.C.I. MIME 41

Aux termes d'un acte du 30/07/2026 reçu par Maître BRETON-NOUEL, Notaire à MER (41), il a été pris acte du transfert du siège social de la S.C.I. MIME 41 - Capital : 1.000 € - Siège social : 33 rue des Mésanges - 41350 SAINT GERVAIS LA FORET - RCS Blois 507.555.795 au 21 avenue Georges Pompidou - 31500 TOULOUSE à compter de ce jour et de la démission des fonctions de gérant de Mr Michel MEDER et de la nomination de Mr Ghislain MEDER demeurant à TOULOUSE (31) - 21 avenue Georges Pompidou en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour.

Pour avis.

A2623**284**

SCI FCCGJ

SCI au capital de 400 € Siège social : 1 RUE DES MONTREUILS 41500 COUR-SUR-LOIRE RCS BLOIS 453205346

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 25/08/2026 , il a été décidé de réduire le capital social pour le porter de 400 € à 344 € à compter du 25/08/2026. Modification au RCS de BLOIS.

A2623**450**

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

NON-RENOUVELLEMENT CAC

S.F.I.

Société par actions simplifiée
au capital de 1481920 €
Siège social : Le Bout du Pont 3, rue du Cher
41400 FAVEROLLES SUR CHER
525 345 039 RCS BLOIS

Aux termes d'une AGE en date du 23/02/2026 à effet au 05/02/2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société DR AUDIT, commissaire aux comptes.

Pour avis, La Gérance

A2623**511**

VERDIER FORMATION SASU

au capital de 100,00 €
Siège social :
4 IMPASSE DU COTEAU SUDON
41330 LA CHAPELLE-VENDOMOISE

Par assemblée générale extraordinaire du 20/07/2026, il a été décidé de transférer le siège social au : 32 Rue de Paris 92100 Boulogne-Billancourt, à compter du 20/07/2026 Président Mme VERDIER Aline demeurant 4 Impasse du Coteau 41330 La Chapelle-Vendômoise . Radiation au RCS de Blois et immatriculation au RCS de Nanterre 991908807.

DISSOLUTIONS

A2623**667**

LEX Conseil Avocats

LEX Conseil Avocats
26 rue Arthur Rimbaud
37100 Tours
Tél : 02 43 39 12 23

COMMERC'IMMO FINANCE EURL

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 Les Tuileries
41800 ST ARNOULT
Siège de liquidation : 7 Les Tuileries
41800 ST ARNOULT
RCS DE BLOIS N°481 107 217

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 5.08.2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à effet du 31 août 2026.

Monsieur Charles BELOEIL, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Renaissance du Loir&Cher | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE

24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL

Une équipe à votre disposition

annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**223**

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Secrétariat général Direction interministérielle de l'animation territoriale
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 5 août 2026, une enquête publique **est ouverte à partir du lundi 28 septembre 2026, à 9h00, et jusqu'au jeudi 29 octobre 2026 inclus à 12h00 (clôture de l'enquête)**. Elle porte sur le rapport prévu à l'article L. 593-19 du code de l'environnement comportant les conclusions du réexamen des réacteurs B1 et B2 du centre nucléaire de production d'électricité de Saint-Laurent-des-Eaux, exploité par EDF à Saint-Laurent-Nouan. Cette enquête publique est ouverte dans les communes d'Avaray, Beaugency (45), Courbouzon, Crouy-sur-Cosson, La Ferté-Saint-Cyr, Lestiou, Mer, Muides-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Séris et Tavers (45).
La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif d'Orléans, est présidée par M. Roland LESSMEISTER. En sont membres titulaires MM. Gérard CAUDRELIER et Thierry MERGNAC. Madame Martine BEURTON les supplée.
Les informations relatives à l'enquête publique sont consultables sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher : https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026
Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique, comprenant les pièces listées à l'article R.593-62-4 du code de l'environnement, est déposé dans les communes mentionnées plus haut en format papier. Un poste informatique est mis à la disposition du public en mairie de Saint-Laurent-Nouan. Le dossier y est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies. Il est également consultable sur le site https://www.registre-dematerialise.fr/7515
Des registres papier sont ouverts dans les mairies des communes mentionnées ci-dessus pour que le public puisse y déposer ses observations et propositions. Celles-ci peuvent également être adressées soit par courrier postal à la mairie de Saint-Laurent-Nouan et à l'attention du président de la commission d'enquête, soit par courriel à l'adresse dédiée enquete-publique-7515@registre-dematerialise.fr soit, enfin, par courriel à pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr
Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :
- le **lundi 28 septembre 2026**, de **9heures à 12heures**, en mairie de Saint-Laurent-Nouan, siège de l'enquête publique
- le **vendredi 2 octobre** 2026, de **14heures à 17heures**, en mairie de **Mer**
- le **mercredi 14 octobre** 2026, de **9heures à 12heures**, en mairie de **Muides-sur-Loire**
- le **mardi 20 octobre** 2026, de **14heures à 16h30**, en mairie de **Tavers** (Loiret)
- le **samedi 24 octobre** 2026, de **9heures à 12heures**, en mairie de **Beaugency** (Loiret)
- le **jeudi 29 octobre** 2026, de **9heures à 12heures**, en mairie de **Saint-Laurent-Nouan**

De plus, une réunion publique d'information se déroulera le **jeudi 8 octobre** 2026, à partir de **18heures**, à l'adresse suivante: espace culturel Jean Moulin 23, rue des Écoles 41220 **Saint-Laurent-Nouan**.
La personne responsable du projet soumis à la présente enquête publique et auprès de laquelle des informations pourront être recueillies est M. Damien HENNEQUART damien.hennequart@edf.fr
Au terme de la procédure, l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection tiendra compte des résultats de l'enquête dans son analyse du rapport mentionné au premier alinéa de l'article L. 593-19 du code de l'environnement et dans les prescriptions qu'elle prendra, le cas échéant.
Après clôture de l'enquête, et pendant au moins un an, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête en mairie de Saint-Laurent-Nouan, en préfecture de Loir-et-Cher Bureau de l'environnement 1, place de la République, à Blois, et sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher: https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques

A2623**637**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la création d'un projet de parc photovoltaïque sur les communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne

Par arrêté préfectoral n°41-2026-08-27-00001, une enquête publique relative à la création d'un parc photovoltaïque situé aux lieux-dits «le petit Breuil» sur la commune de Gy-en-Sologne et «terres de la Bretonnerie» sur la commune de Lassay-sur-Croisne, sera ouverte en mairie du lundi 21 septembre 2026 à 09h00 au jeudi 22 octobre 2026 à 12h00.
Demandes de permis de construire n° 041 112 25 D0001 / U0001 déposée 14 février 2025 et n° 041 099 25 D0001/U0001 déposée le 18 février 2025 la société UNITe représentée par M. Stéphane MAUREAU et domiciliée 139 rue Vendôme, Lyon (69006).
Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire ou un refus sera pris pour le dossier susvisé par M. le préfet, autorité compétente.
Commissaires-enquêteurs : M. M. Roberto FUENTES, ingénieur chef chargé de mission d'inspection générale en retraite et M. Marc DE MARIA en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.
Composition du dossier : le projet de parc photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique, les avis sollicités pendant la phase d'instruction et le constat de l'absence d'avis de l'autorité environnementale.
Consultation du dossier : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituels au public. Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales / enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026
Horaires d'ouverture de la mairie de Lassay-sur-Croisne :
- les lundi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 ;
- le mardi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 ;

Horaires d'ouverture de la mairie de Gy-en-Sologne :
- Le mardi de 15h00 à 17h00 ;
- Le jeudi de 08h30 à 12h00 ;
- Un samedi sur deux de 08h30 à 12h00..

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en- Sologne afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.
Ces observations pourront également être adressées :
- par écrit à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne, à l'attention du commissaire- enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications/publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr / Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026.
En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie des communes de Lassay-sur- Croisne et de Gy-en-Sologne :
- le lundi 21 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Lassay-sur-Croisne ;
- le jeudi 1er octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en maire de Gy-en-Sologne ;
- le vendredi 16 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Lassay-sur-Croisne ;
- le jeudi 22 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Gy-en-Sologne.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026

Destination Santé

Morsure de chat : pourquoi une petite plaie peut cacher un grand danger

Les morsures d'animaux doivent être soignées immédiatement afin de prévenir tout risque d'infection. Si le mordeur est un chat, le risque infectieux est particulièrement important. Même quasiment invisible, et souvent bien moins impressionnante qu'une morsure de chien, il ne faut surtout pas prendre une morsure de chat à la légère. Une morsure peut endommager des tendons, des muscles, des articulations ou des nerfs, et laisser des séquelles.

D'ailleurs, les chats mordent souvent les mains davantage exposées lorsqu'on joue avec lui, qu'on le soigne ou qu'on essaie de le retenir. Or, les mains comportent des structures importantes, tendons, articulations, nerfs qui peuvent être facilement endommagées.

Une morsure peut également constituer une porte d'entrée pour la bactérie responsable du tétanos. Le risque dépend notamment du statut vaccinal de la personne mordue. Si nécessaire, un vaccin antitétanique pourra être réalisé rapidement après une morsure.

Alors que faut-il faire en cas de morsures ?

• nettoyez immédiatement la plaie à l'eau et au savon en faisant couler l'eau abondamment sur la morsure ;

• éliminez les corps étrangers s'il y en a et si vous y parvenez ;

• rincez abondamment et séchez ;

• appliquez une solution antiseptique ;

• couvrez la plaie avec un pansement stérile ;

• prenez ou donnez à la personne blessée un antalgique ;

• surveillez chaque jour l'aspect de la plaie et l'apparition éventuelle de fièvre.

École : à quelle heure coucher son enfant ?

Petit ou gros dormeur, du matin ou plutôt du soir... Bien sûr le sommeil reste une question individuelle, fonction notamment d'indicateurs biologiques et encore sociaux, liés au rythme de vie. Il n'empêche qu'il existe des recommandations en termes de durée, selon l'âge. Elles ont été édictées en 2017 par la National Sleep Foundation, une association américaine. Il en ressort des durées moyennes, sur une journée de 24 heures, de :

- 10 à 12 heures pour un enfant de 3 à 5 ans ;

- 11 heures, à 5-6 ans ;

- 10 à 11 heures, entre 7 et 13 ans ;

- 9 à 10 heures de 14 à 17 ans.

Quels besoins ?

Pour établir l'heure du coucher, il convient donc de se baser sur les besoins de l'enfant et de l'adolescent, dans un contexte où l'heure du réveil matinal apparait fixe, impératifs scolaires, obligent. En gardant toutefois la recommandation suivante de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (InSV), à l'esprit : « Coucher tard un enfant revient à le priver d'une qualité de sommeil rarement rattrapée. En effet, le sommeil du matin a perdu son pouvoir de récupération notamment sur le plan mental ce qui risque donc de perturber sérieusement les apprentissages car il est plus léger et fractionné ». Autrement dit et comme c'est le cas d'un adulte, plus on dort tôt, meilleure sera la qualité du sommeil, en tout cas dans sa première phase.

Enfin selon le Réseau Morphée, « les jeunes enfants avant 6 à 8 ans devraient pouvoir être couchés régulièrement avant 20h30. Pour les plus âgés, ne pas dépasser 21h30 semble un point important ». Avec un dernier conseil, qui est d'éviter les trop grandes variations d'un jour à l'autre, histoire d'éviter de fatiguer un peu plus les organismes...

Pourquoi suis-je fatigué alors que je reviens de vacances ?

La fatigue est tout à fait normale après un effort ou une période intense de travail. Mais elle est aussi favorisée par des habitudes qui perturbent la récupération, comme le manque de sommeil et le sommeil irrégulier, par exemple en raison de couchers tardifs ou de décalages horaires répétés. Et en période de vacances, les habitudes changent facilement : on se couche plus tard, on se lève plus tard, on modifie ses horaires de repas ou on multiplie les activités.

L'importance de notre horloge interne

Vous connaissez notre horloge biologique. Presque toutes les fonctions de notre corps sont soumises à des rythmes circadiens d'environ 24 heures. L'alternance entre veille et sommeil, mais aussi la température corporelle, certaines sécrétions hormonales, l'humeur, la mémoire et les capacités cognitives sont notamment concernées.

Cette horloge interne est notamment synchronisée par la lumière. La lumière reçue par nos yeux fournit au cerveau des informations qui permettent de maintenir notre organisme en phase avec l'alternance entre le jour et la nuit. Une exposition à la lumière le soir peut ainsi retarder l'horloge biologique et l'endormissement, tandis que la lumière du matin contribue à avancer l'horloge. Or en été, notre horloge fonctionne à un rythme différent. Et au moment de retourner au travail, l'organisme peut avoir besoin d'un certain temps pour retrouver ses repères.

Pas de quoi s'alarmer

Une fatigue temporaire au retour des vacances n'est donc pas nécessairement le signe que les vacances « n'ont servi à rien ». Elle peut simplement correspondre à une période de réadaptation.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Eloïse Legay / DEMD PROD / TF1

La Cible

Fauve Hautot est plus qu'une brillante danseuse et chorégraphe. Après la série *Rien ne t'efface*, elle poursuit son chemin de comédienne. Dans *La Cible*, nouvelle série d'action sur TF1, elle donne la réplique à Tomer Sisley. Celui-ci incarne Hugo Meyer, un garde du corps qui traverse un divorce compliqué avec son ex-femme Léa (Fauve Hautot), avec laquelle il est resté en bons termes. Le jour où il vient fêter l'anniversaire de son fils, Léa et leurs deux enfants sont kidnappés. Très vite, l'enquête de police le désigne comme suspect. Sur le point d'être déféré, Hugo n'a d'autre choix que de s'échapper pour les retrouver, tout en fuyant les policiers à ses trousses. Une course contre la montre s'engage et il découvre petit à petit qu'il ne savait pas tout de son ex-compagne… « *J'ai lu le scénario d'un coup et j'aime la complexité de Léa. C'est une femme qui a quelques zones d'ombre, un personnage avec plusieurs couches et sous-couches qui se révèlent au fil des épisodes. À partir du moment où on ne sait pas trop où va le personnage ni quel est son secret, il y a énormément de sous-textes à travailler* », nous a confié Fauve Hautot. Et d'ajouter : « *C'est aussi un rôle assez physique et c'est une femme qui doit garder, quoi qu'il arrive, une certaine maîtrise, car elle vit en captivité et ses enfants sont en danger. J'apprécie son sang-froid en toutes circonstances.* »

Lundi 7, TF1, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Orient-Express, le voyage d'une légende
Symbole de luxe et d'aventure, l'Orient-Express a ouvert une nouvelle voie entre l'Occident et l'Orient et a été le témoin de l'histoire. Ce documentaire plonge dans les secrets de ce train mythique immortalisé par Agatha Christie et qui en a fait rêver plus d'un.
Samedi 5, Arte, 20 h 55

CIA, les guerres secrètes de l'après-11 Septembre
Le 11 septembre 2001 marque le début d'une nouvelle ère. Après les attaques terroristes, les États-Unis se lancent dans « la guerre contre la terreur ». Cette série documentaire dévoile les coulisses de 25 ans de lutte, du point de vue des agents de la CIA.
Dimanche 6, France 5, 21 h 00

Fuck la planète, le choix du réchauffement
Arte propose *Fuck la planète, le choix du réchauffement*, une série documentaire en trois parties retraçant deux siècles d'avertissements scientifiques sur le dérèglement climatique, ignorés et restés sans réponse politique et économique.
Mardi 8, Arte, 21 h 00

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
VERSAILLES EN FÊTE
23.30 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU PUY-EN-VELAY
22.40 Meurtres à Aix-en-Provence, téléfilm

CANAL+
21.15 SPORT
RUGBY : UNION BORDEAUX-BÈGLES / RACING 92
Top 14. 1re journée.
23.10 Canal Rugby Club

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
Avec Alyssa Diaz
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ORIENT-EXPRESS, LE VOYAGE D'UNE LÉGENDE
22.15 La locomotive du progrès, doc.

DIMANCHE


Boîte noire, France 2

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : NO WAY HOME (VERSION LONGUE)
23.40 Bad Boys 2, film

FRANCE 2
21.10 FILM
BOÎTE NOIRE 10
23.20 Le Comte de Monte-Cristo, série

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD
22.40 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : STADE ROCHELAIS / STADE TOULOUSAIN
Top 14 - 1re journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Mikaela, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
CIA, LES GUERRES SECRÈTES DE L'APRÈS 11 SEPTEMBRE
23.15 De Gaulle, la bombe à tout prix !, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive, mag.

ARTE
21.00 FILM
LE CARDINAL
Avec Tom Tryon, Carol Lynley
23.50 Marcel Marceau, doc.

LUNDI


Gomorra Origins, Canal+

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA CIBLE 10
Avec Tomer Sisley
23.15 New York, unité spéciale

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LE ROUGE ET LE NOIR
Avec Victor Belmondo
22.45 Une amitié dangereuse

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
COMMISSAIRE DUPIN
Avec Pasquale Aleardi
22.40 Commissaire Dupin

CANAL+
21.10 SÉRIE
GOMORRA ORIGINS
Avec Luca Lubrano
22.55 Smashing Machine, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
21.55 Thalassa : aventures extrêmes, Il était une fois l'Alaska,doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.05 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
TERREUR AVEUGLE
Avec Mia Farrow
22.25 Mia Farrow, en clair-obscur, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
IL ÉTAIT UNE VOIX... CÉLINE DION
22.45 Florent Pagny fait son Taratata

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE 10
Avec Michèle Bernier
22.50 La stagiaire, série

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA CHAMPIONS LEAGUE
1re journée.
22.55 Canal Champions Club le debrief, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
MÉCANIQUES DU JOURNALISME
L'affaire Cahuzac
L'affaire Bygmalion
22.50 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
FUCK LA PLANÈTE
23.15 Irak – De l'eau polluée au trafic d'organes, doc.

MERCREDI


Tout s'est bien passé, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 12
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES ÉVAPORÉS
Avec Alexia Barlier
23.00 Un père idéal, téléfilm

FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
DES RACINES & DES AILES
23.05 5ème B, une autre Histoire de France, doc.

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA CHAMPIONS LEAGUE
1re journée.
22.55 Canal Champions Club le debrief, mag.

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.00 On n'est pas d'accord !

ARTE
21.00 FILM
TOUT S'EST BIEN PASSÉ 10
De François Ozon
Avec Sophie Marceau
22.50 Sophie Marceau, doc.

JEUDI


La chute de la Maison Blanche, M6

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE 10
23.15 New York, police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA MALÉDICTION DE PROVINS
22.40 5ème B, une autre Histoire de France, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
THE AGENCY
22.45 Voyages au bout de l'effort, Sumo - Japon, doc.
23.40 Moi qui t'aimais, film

FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
MYSTÈRES DU SYSTÈME SOLAIRE
21.55 Collisions : chasseurs d'astéroïdes, doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 FILM
LA CHUTE DE LA MAISON BLANCHE
23.20 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
LES SECRETS DE LA SAINT-JEAN
Avec Leticia Dolera
23.30 Carine et le camion à frites, doc.

VENDREDI


La carte aux trésors, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
23.25 Qui sera le plus nul

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
A L'INSTINCT
Avec Christopher Bayemi
22.45 À l'instinct, série

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CARTE AUX TRÉSORS
Présenté par Stéphane Bern
23.20 La carte aux trésors

CANAL+
21.10 FILM
L'AFFAIRE BOJARSKI
Avec Reda Kateb
23.15 Le mage du Kremlin, film

FRANCE 5
21.05 FILM
UN HOMME QUI ME PLAIT
Avec Jean-Paul Belmondo
22.55 Belmondo l'incorrigible, doc.

M6
21.10 TÉLÉFILM
LE JARDINIER 12
Avec Michaël Youn
23.05 Les Infaillibles, téléfilm

ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Rakel
Avec Alexandra Rapaport
22.30 AC/DC, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Versailles en fête ★★



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, France 2 nous invite au château de Versailles. De la majestueuse Galerie des Glaces à la Chapelle royale, l'émission *Versailles en fête* nous propose de vivre une soirée exceptionnelle dans ce lieu chargé d'histoire. L'événement réunira notamment Benjamin Biolay, Soprano, Zazie, Claudio Capéo, Jenifer et Christophe Willem. **Samedi 5, France 2, 21 h 10**

Meurtres au Puy-en-Velay ★

Gaëlle Bona et Thomas Jouannet sont les héros de la fiction policière *Meurtres au Puy-en-Velay*. Lorsque la lieutenante Marion Cazale se rend à la légendaire « Pierre des Fièvres » pour faire un vœu afin d'empêcher sa maladie de progresser, elle découvre sur place le corps sans vie d'une jeune femme. Mais la cause de la mort de la victime a du mal à être déterminée… **Samedi 5, France 3, 21 h 10**

Spider-Man : No Way Home ★★

Dans ce troisième volet des nouvelles aventures de *Spider-Man*, l'homme-araignée est en bien mauvaise posture ! Peu après son combat contre Mystério, sa véritable identité a été révélée au grand public. Pire encore : le gouvernement américain le considère comme un criminel, le tenant pour responsable de la mort de Mystério. Au pied du mur, Peter Parker sollicite l'aide de Docteur Strange, incarné par Benedict Cumberbatch. **Dimanche 6, TF1, 21 h 10**

Le Mag de la santé ★★



Le Mag de la Santé fait sa rentrée ! Pour cette nouvelle saison, l'émission change de chaîne et accueille Flavie Flament à la présentation. Avec écoute et sensibilité, l'animatrice partira à la rencontre des patients afin d'échanger avec eux sur leurs préoccupations et leurs attentes auprès des spécialistes. À ses côtés, Diana Kadouch et Gilbert Bou Jaoudé apporteront leur expertise. **Lundi 7, France 2, 15 h 05**

Tout s'est bien passé ★★

Toute sa vie durant, André (André Dussollier) a été un homme curieux de tout et avide de découverte. Mais à 85 ans, il est victime d'un accident vasculaire cérébral. En apprenant la nouvelle, ses filles, Emmanuèle (Sophie Marceau) et Pascale (Géraldine Pailhas) se rendent à son chevet. L'octogénaire confie alors à Emmanuèle une mission on ne peut plus délicate : l'aider à partir dans la dignité… **Mercredi 9, Arte, 21 h 00**

Maison de retraite ★★

Co-auteur, coproducteur et acteur principal du film, Kev Adams incarne Milann, un trentenaire qui vit de petites magouilles, jusqu'au jour où il est condamné à effectuer 300 heures de travaux d'intérêt général dans une maison de retraite. Si les débuts sont difficiles, le jeune homme apprend peu à peu à apprécier les pensionnaires et découvre une grosse arnaque de la direction. Il décide alors d'organiser une grande évasion… **Mercredi 9, TMC, 21h25**

Les Évaporés ★★



Que peut-on faire lorsqu'une personne majeure s'évanouit soudainement dans la nature, quand on sait que depuis 2013, la loi invoque « le droit fondamental à disparaître » pour les majeurs ? C'est la question que pose la série *Les Évaporés*, portée par Alexia Barlier, qui campe Esther. Cette commandante de police, à la recherche de son mari, va créer une brigade dédiée aux disparitions volontaires. **Mercredi 9, France 2, 21 h 10**

Objectif Maison : un an pour tout changer ★

Objectif Maison : un an pour tout changer revient avec une quatrième saison. Construire ou rénover une maison est toujours une grande aventure. L'émission a suivi neuf nouvelles familles qui ont accepté d'ouvrir les portes de leur chantier. Ce pari de toute une vie met les nerfs de nos tribus à rude épreuve mais promet aussi de beaux moments de joie. **Jeudi 10, 6ter, 21h10**

L'Affaire Bojarski ★★★

Si Jan Bojarski, un inventeur polonais de génie, a été oublié de l'histoire, il a pourtant donné des sueurs froides aux autorités pendant une quinzaine d'années ! À force de voir ses créations innovantes rejetées et de devoir se contenter de petits boulots mal payés pour subvenir aux besoins de sa famille, cet ingénieur s'est tourné vers la criminalité en devenant le plus grand faux-monnayeur de l'Hexagone du XXe siècle. **Vendredi 11, Canal+, 21 h 10**

COUP **DE PROJECTEUR**

Il était une Voix... Céline Dion


© BPM

A l'occasion du grand retour sur scène de Céline Dion, France 2 diffuse le documentaire *Il était une Voix… Céline Dion*. Écrit et raconté par Nagui, le film retrace le parcours vocal de la plus francophone des stars internationales à travers des archives rares et inédites, des interviews, des sessions en studio et des images de performances emblématiques qui ont marqué sa carrière. Au fil des années, la voix singulière de l'artiste canadienne a évolué pour devenir un véritable instrument vivant et a su conquérir des fans issus du monde entier. Le documentaire rassemble également des extraits de deux émissions de *Taratata* auxquelles Céline Dion a participé en 1995 et 1996. « *Restaurés et numérisés, les enregistrements multipistes offrent une écoute d'une rare proximité, révélant les nuances et la présence de son interprétation, pour écouter uniquement sa voix unique* », précise un communiqué.

Mardi 8, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Lumière intérieure Le journaliste Jacques Legros, présentateur emblématique du Journal de 13 heures de TF1, revient sur ses 40 ans de carrière mais aussi son rapport à la foi, entre distance et fascination : *« J'envie ceux qui croient… Jésus, c'est l'homme qui a tout compris ».* ***Samedi 5, 20 h 35***

Textes et photos : THIERRY ANDRE
drive-essaiauto.com

Kia NIRO restylé

> Coup de crayon – Lancé en 2016, le Niro est devenu au fil des ans le numéro 2 des ventes de Kia. Renouvelé en 2022, il s'offre un petit lifting pour rester dans la course. La face avant du SUV compact garde son capot plat tandis que les feux s'affinent et se verticalisent. La sobriété de la nouvelle signature lumineuse n'est pas sans rappeler celle du grand frère Sportage. La fine ouverture au-dessus du bouclier se veut plus élégante avec son pincement sous le logo faisant référence au fameux *Tiger Nose*, ce nez de tigre qui fait la fierté du constructeur Sud-coréen. Le bouclier est toujours largement ouvert et sa teinte noire laquée se prolonge le long du bas de caisse englobant les roues avant. Le nouveau Niro voit sa longueur évoluer légèrement à 4,43m et il repose sur de nouvelles jantes au dessin atypique de 18 pouces sur Premium. A l'arrière, on découvre des lignes plus affirmées, comme celles des feux, toujours en boomerang, mais plus qualitatifs. Ils sont reliés par un bandeau noir laqué qui surmonte un hayon redessiné plus chic qui s'ouvre sur un coffre de 430 litres. Avec la fonction mains libres (Premium), le hayon s'ouvrira automatiquement, une première sur Niro. On finira par un bas de bouclier sobrement redessiné qui reçoit un diffuseur sportif.

> Vie à bord – L'habitacle conserve deux écrans incurvés, désormais alignés, de 12,3 pouces chacun (sur les finitions hautes) et le volant, à deux branches se modernise. Restons à la place du conducteur pour découvrir, en option, un afficheur tête haute d'une bonne netteté. D'autres équipements sont disponibles dans des pack, comme la clé digitale (permet de partager votre Niro grâce à une application smartphone), les sièges ventilés ou la caméra 360°. On apprécie le système de touches double commande qui affichent, alternativement, soit les réglages de climatisation, soit les choix audio et médias. Pour le confort, les sièges et le volant sont chauffants sur Premium et la banquette arrière est inclinable dès le milieu de gamme. On terminera par une belle liste d'aides à la conduite : Maintien dans la voie, Assistance dans les embouteillages, Freinage d'urgence. Régulation de la vitesse lors de la lecture des panneaux… Le milieu de gamme ajoute un système anti-collision et une aide active en conduite autoroutière avec détection des mains sur le volant. La vigilance de conducteur est également un équipement nouveau sur le Niro pour une conduite en sécurité.



Un arrière redessiné, plus qualitatif.

Thierry ANDRE



Le « nez de tigre » resta la signature du constructeur sud-coréen.

Thierry ANDRE

> Sur la route – Le nouveau Niro voit son offre moteur drastiquement réduite pour garder sous son capot le meilleur compromis actuel, à savoir un système full hybride qui recharge sa batterie en roulant. L'ensemble est composé d'un bloc essence de 102 ch accouplé à un moteur électrique d'une puissance de 43 ch. En combinant ces deux énergies, le Niro développe 138 ch. Cette puissance, suffisante pour l'usage du véhicule, est envoyée aux roues avant par l'intermédiaire d'une douce boîte automatique à 6 rapports. Avec son petit appétit, le Niro peut parcourir près de 930 kilomètres. Notons que le nouveau Niro propose une offre unique sur son segment : le Freinage régénératif intelligent qui optimise automatiquement la récupération d'énergie pour emmagasiner un peu plus d'électricité pour la batterie. Autre nouveauté du Niro, le mode de conduite Green Zone, qui détecte les zones urbaine et bascule automatiquement en mode électrique.

Thierry ANDRE

Motion 34.950 €, Active 36 850 €, Premium 40.850 €.
L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

BYD Atto 2 DM-i

> Coup de crayon – Le SUV Atto 2 DM-i propose un excellent rapport prix / équipement. Disponible en deux finitions, Active et Boost, le baroudeur compact de Shenzhen se distingue par une calandre pleine et noir laqué que viennent prolonger les projecteurs led. Ils sont soulignés par les feux de jour rappelant le regard terrifiant d'un dragon. En dessous, le bouclier s'orne de deux prises d'air latérales pour un semblant de sportivité ainsi qu'un petit spoiler gris pour ajouter une touche de virilité. Sur le profil, long de 4,33 mètres et qui repose sur des jantes de 16 ou 17'', on a droit à des poignées de portes semi-affleurantes ainsi qu'un habillage assez joli du bas des portières. Les barres de toit et les vitres arrières surteintées sont réservées à la version Boost. On apprécie cette petite fantaisie au niveau de la custode qui emmène le regard sur un joli becquet à la découpe stylée. Sous un élégant bandeau d'éclairage à l'effigie d'un huit couché, évoquant le symbole de l'infini, le hayon propose un coffre de 425 litres.

> Vie à bord – On ne se sent pas confiné et une belle lumière envahit l'habitacle avec la présence du toit vitré sur notre version Boost, combiné avec le choix de l'intérieur beige en TEP perforé. Derrière un volant à méplat, on est très bien installé sur des sièges à réglages électriques et chauffants (Boost) avec une belle vision sur l'élégant combiné numérique de 8,8 pouces. Sur une planche de bord en forme de vague se trouve la tablette tactile de 12,8 '' qui propose les fonctions multimédia et les paramètres de la voiture. Notons que l'Atto 2 est la première BYD à accueillir les services Google intégrés, dont Google Maps pour la navigation. Le petit SUV propose également un assistant vocal géré par Intelligence Artificielle. Pour les aides à la conduite, la caméra de recul est de série, avec une vision 360° sur la finition haute.



À l'arrière, un petit becquet vient affiner la silhouette.

Thierry ANDRE



Une calandre discrètement sportive.

Thierry ANDRE

À cela on ajoutera la liste des alertes comme le risque de collision avant et arrière, la lecture des panneaux, l'aide au maintien dans la file, la vigilance conducteur, l'ouverture des portières en sécurité et autres régulateurs adaptatifs…

Si la clé numérique est de série, vous pourrez également déverrouiller la voiture avec la clé NFC en approchant votre smartphone sur la coque du rétroviseur extérieur.

> Sur la route – La technologie super hybride est un système Hybride Rechargeable qui essaie de privilégier au maximum le mode électrique, le moteur thermique agissant le plus souvent en tant que générateur d'électricité. Le système propose deux puissances associées à la finition choisie. Ainsi, la finition Active propose un moteur de 1,5 litre de 98 ch associé à une batterie maison extra-plate d'une capacité de 7,8 kWh qui alimente un moteur électrique de 197 ch. L'ensemble combiné offre une puissance de 166 ch. La version Boost offre, elle, 212 ch en combinant la puissance des mêmes moteurs, mais cette fois-ci, celui électrique est marié à une batterie plus grosse de 18 kWh. On peut ainsi parcourir, en mixte, jusqu'à 40 km en électrique pour la version Active et 90 en finition Boost. Ces valeurs passent respectivement à 65 et 135 km en circulant en ville. Pour l'autonomie, avec un plein d'essence et les batteries chargées à 100 %, on peut parcourir sans arrêt jusqu'à 1.000 km (Boost). On peut bien sûr recharger l'Atto 2 DM-i en le connectant à un chargeur. Il faudra compter environ 3 heures pour passer de 15 à 100 %.

Thierry ANDRE

Active : 26.990 € / Boost 29.990 €.
L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

La baisse démographique : une opportunité pour le système éducatif ?

Avec 161.000 élèves de moins qu'en 2025 pour la rentrée scolaire 2026, la baisse démographique offre l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et relance le débat sur les priorités.

Ils étaient 11,6 millions à reprendre, mardi 1er septembre, le chemin de l'école. Un bataillon d'élèves impressionnant mais qui se réduit d'année en année. Le recul est même plus marqué qu'anticipé : Alors que le ministère s'attendait à une baisse de 150.000 cette année, elle est de 161.000. Au total, 57.700 écoles et établissements scolaires ouvrent leurs portes à la rentrée, soit 400 de moins qu'en 2025. Et ce n'est pas fini : en 2035, les classes françaises accueillent 15 % d'élèves en moins, selon une étude du ministère de l'éducation nationale publiée au printemps dernier, jetant une lumière crue sur la baisse démographique attendue.

Au regard de l'état des finances publiques la tentation pourrait être grande de rogner sur le premier poste budgétaire français. À moins de considérer cette déprise démographique comme *« une opportunité historique pour l'éducation »*, envisage Marie-Caroline Missir, déléguée générale de VersLeHaut. Le think tank dédié à l'éducation prépare justement, en partenariat avec l'Unicef, un rapport sur le sujet. L'enjeu est selon elle de *« réinvestir la totalité de la masse budgétaire libérée par cette baisse »*. Une idée qui n'est pas si disruptive qu'il y paraît. Déjà, en juin 2025, un rapport du Sénat invitait à mettre la baisse démographique *« au service de la proximité éducative »* et d' *« une qualité renforcée de l'offre éducative »*. D'ailleurs, Sébastien Lecornu a proposé dimanche 31 août une augmentation de 800 millions d'euros du budget de l'éducation nationale pour la loi de finances de 2027.

Mais que faire alors de cette manne ? Une première piste serait d'augmenter les salaires des enseignants français, significativement moins bien dotés que leurs homologues des pays de l'OCDE, afin d'améliorer l'attractivité du métier. Signe d'un certain consensus sur le sujet, plusieurs candidats à l'élection présidentielle se sont engagés en ce sens. Édouard Philippe (Horizons) veut augmenter de 20 % sur cinq ans le salaire des enseignants, quand Gabriel Attal (Renaissance) propose une revalorisation immédiate de 200 € net mensuels. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) entend, outre relever les salaires, titulariser les contractuels et réduire le nombre d'élèves par classe qui demeure parmi les plus élevés des pays développés, notamment dans le 1er degré.

Si la baisse démographique peut déjà permettre de corriger cette situation, c'est encore loin d'être le cas dans les collèges et lycées. Lors de la conférence de presse de rentrée du syndicat enseignant majoritaire SnesFSU, sa secrétaire générale Sophie Vénétitay a souligné que *« pendant une très grande partie de la présidence d'Emmanuel Macron, le second degré a perdu des emplois »* alors que le nombre d'élèves continuait à augmenter. Selon la syndicaliste, *« pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 il faudrait créer 40.000 emplois »*.

Le ballon d'oxygène financier pourrait aussi concerner, au-delà des enseignants, l'ensemble du système. Dans un entretien qu'il a donné cet été à Paris Match, Sébastien Lecornu envisageait l'idée de « redistribuer *"un dividende démographique"* sur chaque territoire. » Ce « dividende » permettrait selon lui de *« revoir à la hausse d'autres encadrements comme les infirmiers scolaires et psychologues pour notamment la prévention renforcée des violences sexuelles et sexistes »*. Une proposition qui fait écho à une demande expresse du Snes. Le syndicat plaide pour qu'il y ait un conseiller principal d'éducation (CPE) pour 250 élèves, quand aujourd'hui la moyenne est d'un CPE pour 371 élèves.

« Le sujet ne se limite pas à la taille des classes », approuve Marie-Caroline Missir. La réduction du nombre d'élèves devrait également libérer des marges de manœuvre pour développer la formation continue des enseignants, renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles. Elle pourrait notamment donner enfin corps aux ambitions affichées en matière d'inclusion d'enfants porteurs de handicap ou de troubles. Marie-Caroline Missir y voit *« l'occasion historique de faire ce qui a toujours été repoussé pour des raisons budgétaires »*.

Le sujet concerne aussi l'enjeu du maintien des services publics dans l'espace rural et de l'aménagement du territoire. Depuis plusieurs années, les fermetures de classes dans le 1er degré émaillent la rentrée dans de nombreux villages et petites villes. Mais cette tendance touche désormais les collèges. La Cour des comptes lançait ainsi un avertissement dans son rapport annuel de mars 2026 : entre 2024 et 2036, 20 départements pourraient perdre 20 % de leurs collégiens. Cette diminution, *« insuffisamment anticipée »*, selon les magistrats de la rue Cambon, sera particulièrement impactante pour des établissements ruraux déjà de petite taille.



Rentrée scolaire 2026 dans les Hauts-de-France.

MAXPPP

Faut-il maintenir la présence d'un collège à moins de vingt minutes pour tous ou concentrer les moyens dans des grandes structures avec davantage d'options ? *« Nous avons le maillage territorial le plus fin de l'Europe en termes d'école »*, ce qui le rend d'autant plus *« exposé aux changements démographiques »*, a reconnu le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 25 août. Il a annoncé à cette occasion la création d'ici au 1er novembre d'une direction de la politique territoriale, de l'école et de l'anticipation, pour repenser la carte scolaire à l'échelle du bassin de vie et pouvoir effectuer des projections à quinze ans.

Faut-il maintenir la présence d'un collège à moins de vingt minutes pour toutes les familles, quitte à multiplier les petits établissements, ou au contraire concentrer les moyens dans des structures plus importantes offrant davantage d'options ? *« Je veux qu'un élève du rural ait les mêmes chances d'accéder à une section internationale, une classe à horaires aménagés qu'un élève de Paris »*, assure Édouard Geffray.

Dans ce dossier complexe, une certitude est partagée par tous : les décisions en la matière ne peuvent être prises qu'en concertation avec les acteurs locaux. Alors que dans certains départements ruraux, le temps de transport quotidien d'un collégien peut déjà dépasser une heure, des solutions émergent comme le développement d'internats dès le collège, la mise en place de « maisons d'éducation » regroupant primaire et second degré, ou encore la mutualisation de locaux sous-utilisés avec la baisse du nombre d'élèves. *« Dans l'Aveyron, un collège héberge un centre médico-psycho-pédagogique, une maison des adolescents et un centre d'information et d'orientation »*, donne ainsi en exemple la Cour des comptes dans son rapport annuel.

Clémence HOUDAILLE

